

prendre
du recul
pour
aller de
l'avant

Rapport annuel 2016–2017



ISSN 1925-7481

Rapport annuel (Musée canadien pour les droits de la personne. Imprimé)

Musée canadien pour les droits de la personne – Périodiques

Droits de l'homme (Droit international) – Musée – Canada – Périodiques

Musées – Canada – Périodiques

Musées – Manitoba – Winnipeg – Périodiques

table des matières

À propos du musée	1
Aperçu de 2016-2017	3
En vedette	4
Message de la présidente par intérim du Conseil d'administration	16
Message du président-directeur général	18
Gouvernance de la Société	20
Revue de l'année	24
Rapport de gestion	48
États financiers	
Responsabilité de la direction	58
Rapport de l'auditeur.....	60
États financiers	63
Notes complémentaires	68

à propos du musée





C'est une nouvelle ère qui s'est ouverte pour les droits de la personne avec l'inauguration du Musée canadien pour les droits de la personne (MCDP) à l'automne de 2014. En exposant et en célébrant des événements survenus au Canada et ailleurs dans le monde, le Musée stimule la réflexion, le dialogue et l'action. Bref, le Musée favorise des rencontres inspirantes autour des droits de la personne.

Situé au coeur du Canada, au confluent de grandes rivières et de cultures historiques, le MCDP se veut un lieu d'espoir et d'optimisme, un lieu qui incite les gens de tous les horizons à s'identifier à une cause beaucoup plus grande qu'eux et à prendre conscience du fait qu'il est de leur propre intérêt de bâtir un monde meilleur.

À gauche : Jessica Sigurdson/MCDP



DEMOCRATIC RIGHTS

Egalité Aboriginal rights and freedoms Français et anglais

VIE, LIBERTÉ ET SÉCURITÉ GARANTIES JURIDIQUES Equality

Libertés fondamentales JUSTICE FONDAMENTALE

ASSOCIATION Langues officielles BELIEF

Equality for all Access VOTE PRIMAUTÉ DU DROIT

CIRCULATION CIVIL RIGHTS Droits démocratiques

Equality of the law Official languages and normal

DROIT DES ALPHABÉTIQUES FUNDAMENTAL RIGHTS

aperçu de 2016-2017

Visites

295 316

visiteurs et visiteuses

61 %

provenant de l'extérieur de Winnipeg

96 %

se disent satisfaits ou très satisfaits

95 %

se disent inspirés par leur visite

À gauche : Ian McCausland/MCDP

Expositions

11

coopératives d'artistes en vedette dans l'exposition *Femmes en action*, coopératives de partout dans le monde qui transforment leur communauté

124

124 objets fascinants dans l'exposition *1867 : Rébellion & Confédération*

7

histoires saisissantes sur des expériences liées aux droits de la personne, dans *Notre Canada, mon histoire*

Partenariats, événements et prix

9

nouvelles collaborations stratégiques

7

prix gagnés pour la conception, l'architecture, l'éducation, les communications et les réalisations culturelles

319

événements organisés dans le Musée

Portée en ligne

335 442

visites sur le site Web

517 400

personnes ont pu voir les vidéos de *Notre Canada, mon histoire* partagées en ligne

102 379

personnes ont pu voir l'article partagé en ligne sur l'histoire d'Africville

Éducation

12

programmes scolaires différents

29 944

participants et participantes



pour apprendre de notre passé

1867 : Rébellion & Confédération

Le 150^e anniversaire de la Confédération en 2017 offre une rare perspective pour réfléchir aux histoires passées et futures des droits de la personne au Canada. Pour souligner cet anniversaire tout particulier, le Musée canadien pour les droits de la personne (MCDP) a présenté une exposition intitulée *1867 : Rébellion & Confédération*. Préparée par le Musée canadien de l'histoire de Gatineau, au Québec, et adaptée par le MCDP, cette exposition portait sur les luttes tumultueuses menées par les premiers réformateurs soucieux d'instaurer un gouvernement démocratique et des libertés civiles. Elle mettait aussi en lumière le fait que les débats cruciaux sur la Confédération excluaient les droits des peuples autochtones, des femmes et de bien d'autres groupes sociaux. En présentant différents points de vue sur une même histoire, le Musée favorise la compréhension de l'histoire complexe des droits de la personne au Canada. Il nous aide aussi à réfléchir à un avenir où seront protégés les droits de l'ensemble de la population canadienne.

À gauche : Jessica Sigurdson/MCDP

pour inspirer les prochaines générations

Femmes en action

Le MCDP examine la situation des droits des femmes par l'entremise de nombreuses histoires touchant aux stéréotypes de genre, aux problèmes des femmes autochtones, à l'inégalité du revenu et à bien d'autres aspects encore. Le Musée met aussi en valeur des histoires inspirantes au sujet de femmes qui agissent pour les droits de la personne. Récemment, grâce en partie à une commandite de Co-operators, le Musée a présenté une exposition intitulée *Femmes en action : Des coopératives d'artisans qui transforment leur communauté*. En plus de présenter de magnifiques pièces d'artisanat réalisées dans 11 coopératives dirigées par des femmes, l'exposition examinait comment ces femmes utilisent leur savoir-faire traditionnel pour promouvoir des droits sociaux et économiques. Pour mettre en valeur l'exposition, le Musée a créé une installation de réalité virtuelle immersive intitulée *Tisser un avenir meilleur*, qu'on peut maintenant voir sur le site Web du Musée. Grâce à cette installation novatrice, les visiteurs et les visiteuses ont la possibilité de « voyager » jusque dans une coopérative du Guatemala pour y voir des femmes mayas tisser et ainsi parvenir à l'autonomie et à la guérison.

À droite : Jessica Sigurdson/MCDP



pour créer des liens

Retour cérémoniel de la boîte en bois cintré

Une exposition importante du MCDP porte sur le travail de la Commission de vérité et réconciliation. Jusqu'à tout récemment, on pouvait y voir la boîte en bois cintré cérémonielle créée par l'artiste salish du littoral Luke Marston. Cette boîte sacrée a accompagné les membres de la Commission pendant qu'ils recueillaient les témoignages de milliers de survivants et survivantes des pensionnats autochtones. Bon nombre d'entre eux y déposaient des offrandes symbolisant leurs expériences passées et leurs espoirs pour l'avenir. En janvier 2017, une cérémonie a eu lieu au Musée pour souligner le retour de la boîte en bois cintré à son lieu de conservation permanent, le Centre national pour la vérité et la réconciliation de l'Université du Manitoba. Selon Karine Duhamel, chercheure-conservatrice du contenu autochtone pour le Musée, l'avenir nous invite désormais à « utiliser de nouveaux processus et de nouvelles méthodes avec les communautés autochtones, poser des questions nouvelles et difficiles, et avoir la volonté de confronter la vérité – non pas celle que nous aimerions qui existe, mais celle qui a été vécue et qui continue d'être vécue par des générations de personnes ».

À droite : Jessica Sigurdson/MCDP





pour les jeunes esprits

École des droits

Au MCDP, nous sommes d'avis que l'éducation est essentielle pour assurer un avenir radieux aux droits de la personne. Cette année, nombre des programmes scolaires du Musée encouragent les élèves à vivre le 150^e anniversaire de la Confédération du Canada en explorant les thèmes de la réconciliation, de la diversité et de l'inclusion, de l'environnement, et de la jeunesse. Un programme spécial intitulé École des droits a réuni 24 élèves de partout au Canada et de France, qui ont vécu ensemble une semaine d'immersion articulée autour du thème de la diversité et de l'inclusion. Ils y ont élaboré leurs propres plans d'action pour la promotion des droits de la personne, ce qui est un exemple parfait de vision d'avenir.

À gauche : Thomas Fricke/MCDP

pour faire connaître nos histoires

150 ans d'existence et sept histoires inspirantes

En 2017, le Canada célèbre le 150^e anniversaire de la Confédération et, pour le souligner, le MCDP a invité des Canadiens et Canadiennes à partager leur cheminement personnel sur le plan des droits de la personne. Le résultat : *Notre Canada, mon histoire*, une série de sept films intimes et très forts sur des personnes qui ont surmonté ou s'efforcent de surmonter des obstacles pour garantir leurs droits et ceux des autres. Il y a entre autres l'histoire d'Ali Duale, un ex-réfugié somalien vivant maintenant à Halifax. Après son arrivée au Canada, il a appris l'anglais et est devenu pompier, déterminé à contribuer au bien-être de sa communauté. Avec le recul, il comprend à quel point la protection des droits de la personne est vitale : « Je ne crois pas que je serais en vie aujourd'hui si j'étais resté en Somalie. »

À droite : Aaron Cohen/MCDP



pour entendre les voix qui doivent s'exprimer

Pourquoi ce musée est important

L'interprète de programme Javier Torres est au MCDP depuis plus de deux ans. Récemment, il y a vécu une expérience étonnante liée aux droits de la personne. Au cours d'une visite guidée de la galerie intitulée Examiner l'Holocauste, une femme du groupe a déclaré aux autres visiteurs et visiteuses qu'elle avait été déportée à Auschwitz. Elle a décrit calmement son expérience à titre de survivante d'un génocide. Voici comment Javier décrit ce moment : « C'est ce dimanche matin que j'ai réellement compris cette partie de notre mandat, soit celle de préserver et de faire connaître des histoires comme celle de Judy. En écoutant ces histoires et en étant témoins, nous redonnons vie aux voix que d'autres avaient tenté de taire pour toujours. »

À droite : Ian McCausland/MCDP



La persécution

Persecution La persécution





message de la présidente par intérim du conseil d'administration

Quand je réfléchis à nos dernières expériences au Musée canadien pour les droits de la personne (MCDP), je suis frappée par le progrès que nous avons accompli et par les formidables occasions qui nous attendent encore. Cette dernière année, le Musée a continué à mobiliser, à informer et à inspirer les gens au sujet des droits de la personne, conformément à son mandat. Et au cours des années qui viennent, le MCDP compte poursuivre de nombreux buts, notamment soutenir le leadership en matière de droits de la personne ici au pays et ailleurs dans le monde.

L'un des plus grands moyens que nous employons pour nourrir le dialogue et l'action, c'est de raconter des histoires frappantes au sujet des droits de la personne. L'année 2017 marque le 150^e anniversaire de la Confédération canadienne et, à cette occasion, le Musée met de l'avant des histoires qui illustrent ce que sont les droits de la personne pour les Canadiens et les Canadiennes. Nous sommes convaincus que ces histoires aident les gens à faire le lien entre les droits de la personne et leur vie quotidienne, et nous espérons qu'elles les inspirent à agir concrètement pour les droits de la personne dans leur propre communauté.

Le MCDP inspire aussi par ses programmes qui mobilisent les visiteurs et les visiteuses et éduquent les jeunes. Depuis l'ouverture du Musée, nous avons accueilli plus de 80 000 élèves. Ils apprennent que les droits de la personne se répercutent tout autour de nous, qu'ils font partie de notre vie quotidienne. Le Conseil d'administration continuera

à s'acquitter de son obligation de faire prendre conscience aux élèves – comme d'ailleurs à tous les Canadiens et toutes les Canadiennes – de l'importance des droits de la personne, et ce, grâce à une mobilisation en ligne, à des partenariats et au rayonnement communautaire.

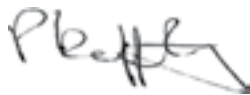
Le Conseil d'administration remercie les Amis du Musée canadien pour les droits de la personne, qui ont un impact sur nos vies tous les jours. Nous leur sommes reconnaissants pour le soutien indéfectible qu'ils apportent au Musée dans son important travail pour faire progresser les droits de la personne. Au nom du Conseil d'administration du Musée, j'aimerais aussi remercier toutes nos donatrices et tous nos donateurs grâce à qui nous pouvons raconter des histoires liées aux droits de la personne de nombreuses manières différentes.

Le MCDP remercie le gouvernement du Canada, qui reconnaît l'importance du rôle que les musées nationaux jouent au sein de la société canadienne. Nous le remercions sincèrement pour l'aide supplémentaire qu'il a accordée aux musées dans son budget 2016, et nous sommes impatients de travailler avec le gouvernement du Canada pour assurer le bien-être de nos institutions culturelles.

Nous sommes fiers de l'interaction et du dialogue entretenus au Musée au sujet des droits de la personne. S'ils peuvent avoir lieu, c'est uniquement grâce aux efforts constants et à l'expertise de la direction et du personnel du MCDP, qui créent pour chaque visiteur et chaque visiteuse des rencontres significatives autour des droits de

la personne. Nous tenons aussi à remercier nos nombreux bénévoles pour leur énergie et leur dévouement au Musée. Tous les jours, ils communiquent nos valeurs d'inclusion aux membres du public. Nos 188 bénévoles ont donné plus de 17 660 heures de leur temps au Musée en 2016-2017. Merci pour cette contribution indispensable.

À mes collègues du Conseil d'administration, j'exprime aussi ma gratitude pour leur engagement profond pour le travail et la vision du MCDP. Chefs de file dans les domaines de la culture, des affaires, de la recherche et de l'enseignement, leur expérience et leur savoir sont essentiels au succès durable du Musée. Nous avons accompli beaucoup déjà, mais il y aura toujours du travail à faire, d'autres histoires à raconter et plus de terrain à gagner pour les droits de la personne. Avec l'aide du gouvernement du Canada et celle des Canadiens et des Canadiennes de tout le pays, et avec l'aide du Conseil d'administration, du personnel et des bénévoles du Musée, nous sommes plus que prêts à réaliser les promesses que recèle l'avenir.



Pauline Rafferty

La présidente par intérim du Conseil d'administration

À droite : Aaron Cohen/MCDP





message du président-directeur général

À bien des égards, l'année 2016-2017 nous a donné la chance de regarder vers l'avenir, mais aussi de nous tourner vers le passé et d'examiner l'histoire des droits de la personne que nous partageons en tant que Canadiens et Canadiennes. Alors que nous soulignons le 150^e anniversaire de la Confédération, nous nous rendons compte que c'est une occasion en or de célébrer notre héritage en matière de droits de la personne et d'y réfléchir.

Nous pouvons être fiers de l'engagement de notre pays à l'endroit des droits de la personne et célébrer les histoires des Canadiennes et des Canadiens de tous les horizons qui ont pris position pour les droits de la personne. Nous devons aussi accepter de regarder les aspects plus sombres de notre histoire concernant les droits de la personne. Le Musée est un lieu où les Canadiens et les Canadiennes peuvent se rassembler pour discuter dans le respect de notre histoire commune relative aux droits de la personne et des défis que nous avons encore à relever à cet égard.

Je crois que le Musée inspire ce genre de réflexion et de discours avec ses expositions captivantes, sa programmation percutante, sa portée éducative et la place qu'il fait à la technologie numérique. Je suis fier du fait que le Musée se bâtit une réputation internationale fondée sur son rôle de centre vital où l'on peut s'informer sur les droits de la personne, dialoguer à ce sujet et trouver l'inspiration pour agir. Ce n'est pas seulement un lieu où les gens viennent pour apprendre, réfléchir et discuter au sujet d'histoires liées aux droits de la personne; c'est aussi un lieu qui rassemble les gens de partout au pays et dans le monde pour avoir des conversations certes difficiles, mais nécessaires, à propos du chemin parcouru et de la direction que nous prenons en ce qui concerne les droits de la personne. Ces conversations ne se tiennent pas uniquement à l'intérieur de nos murs, mais aussi en ligne,

grâce à nos nombreux médias sociaux. Le dialogue révèle à quel point les membres du public nous informent avec leurs idées autant que nous leur transmettons des connaissances.

Depuis l'ouverture du Musée en 2014, nous avons accueilli plus de 750 000 personnes. Plus de 80 000 élèves ont participé à nos programmes scolaires, et des milliers d'autres gens à nos programmes publics. Le Musée a reçu de nombreux éloges de la part des médias et plus de 30 prix pour toute une gamme de réalisations dans tous ses domaines d'activité. En 2016 seulement, nous avons reçu sept prix pour nos remarquables réalisations en éducation, communications, architecture, gestion financière, leadership culturel, conception de nos collections et inclusivité de nos espaces publics.

Nos galeries et expositions sont au cœur de l'expérience des visiteurs et des visiteuses. Elles leur permettent d'explorer les droits de la personne dans une perspective toute contemporaine. Cette année, dans le cadre des activités de Canada 150, plusieurs expositions abordent les thèmes de l'inclusion et de la diversité, de la réconciliation, de la liberté d'expression et de l'environnement. Ces expositions illustrent aussi comment notre compréhension des droits de la personne a évolué depuis 150 ans. Dans l'exposition intitulée *1867 : Rébellion & Confédération*, réalisée par le Musée canadien de l'histoire et adaptée par le MCDP, l'histoire du choc des idéaux de démocratie et de liberté individuelle montre que les droits dont jouissent les Canadiens et les Canadiennes ont été acquis dans la douleur.

Une autre exposition présentée dans le cadre de Canada 150, *Notre Canada, mon histoire*, propose une série de films qui brossent le portrait de sept Canadiens et Canadiennes qui travaillent pour surmonter des obstacles liés aux droits de la personne. Dans

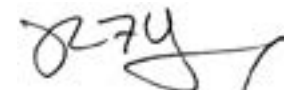
l'exposition photographique intitulée *Points de vue*, nous avons demandé aux Canadiens et aux Canadiennes de nous donner leur vision de ce que sont les droits de la personne aujourd'hui. Nous avons ainsi reçu près de 1 000 photographies à la suite de cet appel à la population. Cela montre l'extraordinaire impact que nous avons quand nous ne nous cantonnons pas aux limites physiques du Musée.

Nous continuons à explorer le concept si important de réconciliation, qui est au cœur de notre mandat en tant qu'institution culturelle. Il s'agit d'un concept lié aux droits de la personne que le Musée s'est résolument engagé à examiner et à présenter aux visiteurs et aux visiteuses en toute humilité et en sachant pleinement que nous avons autant, sinon plus, à apprendre qu'à communiquer. Le processus de réconciliation est abordé dans toutes les expositions du Musée liées au 150^e anniversaire de la Confédération. Le Musée a aussi réalisé l'exposition *Vérité et réconciliation*, au niveau 7, où l'on peut découvrir l'important travail accompli par la Commission de vérité et réconciliation du Canada. Jusqu'à tout récemment, on pouvait encore voir dans cette exposition la boîte en bois cintré qui a accompagné la Commission dans ses rassemblements. C'était un grand honneur pour nous de partager sa présence avec les visiteurs et les visiteuses. Lors d'une cérémonie émouvante qui a eu lieu en janvier dernier au Musée, la boîte a été retournée au Centre national pour la vérité et la réconciliation.

Aider les gens à comprendre le processus de réconciliation et autres concepts primordiaux liés aux droits de la personne est aussi la raison d'être de nos services de programmation publique et de programmation scolaire. Nous apprécions énormément le travail que ces services accomplissent pour informer, mobiliser et inspirer les visiteurs et les visiteuses au moyen d'une riche gamme d'activités,

tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Musée. Notre équipe chargée du volet numérique ne cesse d'inventer de nouvelles façons d'améliorer l'expérience des visiteurs et des visiteuses grâce à des technologies novatrices qui permettent de raconter des histoires de manière dynamique. En ce qui concerne l'avenir, notre projet de centre d'apprentissage numérique promet encore plus de possibilités de mobiliser les Canadiens et les Canadiennes. Nous envisageons un espace multifonctionnel servant à la fois de salle de spectacle, de salle de classe et de centre de diffusion, véritable carrefour au service du dialogue et de l'apprentissage en matière de droits de la personne, pour tout le pays.

Dès le départ, le Musée a concentré ses efforts sur la puissance des histoires pour exprimer les concepts des droits de la personne au Canada et partout dans le monde. En jetant un coup d'œil sur l'année écoulée, je peux dire que je suis extrêmement fier des remarquables efforts que l'équipe du Musée fait pour faire connaître ces histoires. En regardant vers l'avenir, j'entrevois de grandes choses quand je nous vois travailler tous et toutes ensemble à faire avancer la cause des droits de la personne.



John Young
Le président-directeur général



gouvernance
de la société

Mandat

« Explorer le thème des droits de la personne, en mettant un accent particulier sur le Canada, en vue d'accroître la compréhension du public à cet égard, de promouvoir le respect des autres et d'encourager la réflexion et le dialogue. »

Le MCDP est une société d'État constituée en vertu de la *Loi sur les musées* et soumise au régime de contrôle et de responsabilité établi en vertu de la Partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Musée doit aussi se conformer à une série de dispositions contenues dans d'autres lois, notamment la *Loi fédérale sur la responsabilité*, la *Loi sur l'accès à l'information*, la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, le *Code criminel*, la *Loi sur les langues officielles*, et le *Code canadien du travail*.

Conseil d'administration

En vertu de la *Loi sur les musées*, le MCDP est dirigé par un Conseil d'administration dont les membres sont nommés par la ministre du Patrimoine canadien, avec l'approbation du gouverneur en conseil. Indépendant de l'équipe de direction du Musée, le Conseil assure l'orientation stratégique et la supervision de la société d'État. Il rend compte au Parlement par l'entremise du la ministre du Patrimoine canadien.

À gauche : Aaron Cohen/MCDP

Les attributions du Conseil d'administration et de ses comités sont définies dans les règlements et le mandat du Musée. La *Loi sur les musées* confère la responsabilité de la gestion quotidienne du Musée au président-directeur général ou à la présidente-directrice générale de la Société. L'équipe de direction gère les activités quotidiennes du Musée et veille à sa viabilité à long terme et à la réalisation de ses objectifs.

Le Conseil d'administration s'est réuni cinq fois en 2016-2017, soit quatre fois en personne et une fois en télé-conférence.

Le Conseil est appuyé par quatre comités permanents :

Le Comité de vérification a pour mission de surveiller l'exécution par le Musée de ses obligations découlant de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le respect des normes d'intégrité et de conduite, l'établissement de rapports financiers, ainsi que la gestion du risque et les contrôles internes. Le Comité s'est réuni six fois en 2016-2017. Il est composé de : Lisa Pankratz (présidente), Jeannette Acheson, Marg Vandenberg, Pauline Rafferty et Gail Asper.

Le Comité des ressources humaines et de la gouvernance aide le Conseil d'administration à remplir ses obligations à l'égard des ressources humaines, de la rémunération, de la planification de la relève et de l'évaluation du rendement du président-directeur général ou de la présidente-directrice générale. Il est également chargé de mettre en place et de superviser les processus liés à la gouvernance

du Conseil, à son efficacité, à la formation et au développement des compétences ainsi qu'à la nomination des membres. Le Comité s'est réuni cinq fois en 2016-2017. Il est composé de : Anthony Dale (président), Jeannette Acheson, Lindy Ledohowski, Deena Spiro et Marg Vandenberg.

Le Comité des programmes du Musée est chargé d'aider le Conseil d'administration à s'acquitter de ses obligations relatives à la réalisation de la vision et de la mission du Musée, ainsi que de son mandat, tel qu'il est défini dans la *Loi sur les musées*. Le rôle principal du comité est d'évaluer l'administration et la gestion des programmes du Musée, y compris les programmes publics et éducatifs ainsi que les programmes liés aux expositions principales, itinérantes et temporaires, des collections, du programme d'histoire orale, du programme de recherche, du programme d'évaluation du Musée et des programmes de mobilisation communautaire. Le Comité s'est réuni quatre fois en 2016-2017. Il est composé de : Lindy Ledohowski (présidente), Gail Asper, Lisa Pankratz, Pauline Rafferty et Deena Spiro.

Le Comité exécutif a obtenu par délégation le pouvoir de prendre les décisions entre les réunions du Conseil d'administration en cas de besoin dans une situation inhabituelle. Il est composé du président ou de la présidente du Conseil et des présidents et présidentes des comités permanents. Le Comité exécutif ne s'est pas réuni officiellement en 2016-2017. Il est composé de : Pauline Rafferty (présidente), Anthony Dale, Lindy Ledohowski et Lisa Pankratz.

Au fur et à mesure de l'évolution de l'organisation, le Conseil d'administration entretient des rapports de travail efficaces avec la direction du Musée et poursuit ses efforts pour renforcer la structure et la mise en œuvre des activités du Conseil afin d'améliorer l'efficacité et la responsabilisation organisationnelles.

Assemblée publique annuelle

L'assemblée publique annuelle de 2016-2017 du Musée a eu lieu le 26 janvier 2017.

Des exposés ont été présentés par Pauline Rafferty, présidente par intérim du Conseil d'administration du MCDP, par John Young, président-directeur général du Musée, et par Susanne Robertson, chef des opérations financières. Ils ont signalé, entre autres, le nombre considérable de prix que le Musée a récoltés au cours de la dernière année, l'attention médiatique nationale et internationale qu'a reçue le MCDP, ainsi que le financement accru accordé aux musées nationaux, tel que décrit par le gouvernement du Canada dans le budget de 2016. Tara Miller, photographe aveugle au sens de la loi, qui avait participé au lancement en 2016 de l'exposition *Au-delà du regard : Photographie internationale par des artistes aveugles*, a également pris la parole pour parler de son travail et du rôle important que joue le Musée comme chef de file mondial en matière d'accessibilité.

Conseil d'administration



Présidente par intérim
J. Pauline Rafferty
Colombie-Britannique
17 août 2015 -
16 août 2019



Administratrice
Lindy Ledohowski, Ph. D
Ontario
15 mars 2015 -
14 mars 2019



Administratrice
Jeannette Acheson
Manitoba
18 juin 2015 - 17 juin 2019



Administrateur
Dr. Wilton Littlechild
Alberta
17 décembre 2013 -
16 décembre 2017



Administrateur
Anthony John Dale
Ontario
6 juin 2013 - 5 juin 2017



Administratrice
Gail Asper, O.C., O.M., LL.D.
Manitoba
4 octobre 2012 -
3 octobre 2016



Administratrice
Lisa M. Pankratz
Colombie-Britannique
7 novembre 2013 -
6 novembre 2017



Administratrice
Margaret S. Vandenberg
Colombie-Britannique
5 février 2015 -
4 février 2019



Administratrice
Deena Spiro
Ontario
31 mai 2012 - 30 mai 2016

Composition des comités

Comité des ressources humaines et de la gouvernance

Anthony Dale (président)
Lindy Ledohowski
Margaret Vandenberg
Jeannette Acheson
Deena Spiro

Comité des programmes

Lindy Ledohowski (présidente)
Lisa Pankratz
Gail Asper
Pauline Rafferty
Deena Spiro

Comité de vérification

Lisa Pankratz (présidente)
Jeannette Acheson
Margaret Vandenberg
Gail Asper
Pauline Rafferty

Comité exécutif

Pauline Rafferty (présidente)
Anthony Dale
Lindy Ledohowski
Lisa Pankratz

Cadres de direction



Président-directeur général
John Young, Ph. D.



Chef des opérations financières
Susanne Robertson, C.A.

Secrétaire de la Société

Lisanne Lambert
(pas d'image)



revue de
l'année

Prendre du recul pour aller de l'avant

De nos jours, les musées misent à la fois sur une conception innovatrice et des technologies de pointe pour transmettre les histoires et l'information de nouvelles manières. On les considère de plus en plus comme des destinations dynamiques où les gens peuvent interagir avec les histoires qu'on y raconte, s'engager dans un dialogue et trouver de l'inspiration pour de futures pistes d'action.

Les musées sont perçus comme des tribunes publiques où se mêlent des voix et des points de vue variés, et où l'on trouve des sources de savoir fiables combinant les expériences communautaires et l'expertise en conservation.

On s'attend à ce qu'ils rejoignent de multiples communautés grâce à une programmation intéressante tout en établissant des partenariats productifs axés sur l'inclusion.

Le Musée canadien pour les droits de la personne (MCDP) est le parfait exemple d'un musée contemporain. Depuis son inauguration en 2014, son développement n'a jamais cessé. On a su tabler sur les premiers succès, relever les défis qui se sont dressés devant nous et rejoindre divers publics de façons significatives.

Avec le recul, on peut dire que le MCDP est une réalisation novatrice – il s'agit du premier musée au monde consacré entièrement aux droits de la personne. Pour l'avenir, on souhaite que le Musée soit un chef de file en ce qui a trait au dialogue, à la sensibilisation et à la programmation entourant les droits de la personne. Pour y parvenir, on

entend présenter des récits percutants sur les droits de la personne – des histoires du Canada et de partout dans le monde.

Donc, lorsque l'on repense à tout ce qui a été réalisé au MCDP au cours de la dernière année, on peut aussi penser à ce que réserve l'avenir pour ce centre primé de classe mondiale, qui favorise l'évolution, la célébration et la progression des droits de la personne.

Promouvoir la conversation sur les droits de la personne

Expositions

Au MCDP, les histoires nous inspirent à célébrer le courage, nous poussent à voir les choses d'un autre œil, font découvrir les droits de la personne aux jeunes et nous incitent à agir. Les expositions variées et captivantes font vivre aux gens une expérience unique et les amènent à se pencher sur le passé, le présent et l'avenir des droits de la personne, ici même au Canada comme ailleurs dans le monde.

La dernière année fut remplie de rencontres mémorables autour des droits de la personne. Les visiteurs et visiteuses ont souvent eu l'occasion de découvrir des histoires de portée internationale. La crise mondiale des réfugiés, avec ces millions de personnes qui fuient leur pays d'origine pour échapper aux actes de persécution fondés sur l'origine ethnique, la religion, les opinions politiques ou l'identité sociale, constitue l'une de ces histoires qui font la manchette à l'échelle mondiale. C'était justement pour exposer davantage les visiteurs et visiteuses du Musée à cette réalité que nous avons ouvert

À gauche : Aaron Cohen/MCDP



en mai 2016 l'exposition *Une traversée périlleuse* dans la galerie Les droits aujourd'hui, au niveau 5. L'exposition portait un regard émouvant sur les efforts désespérés des réfugiés qui tentaient de fuir leurs pays, comme la Syrie, l'Érythrée, l'Afghanistan, l'Iraq et le Pakistan.

Une traversée périlleuse portait sur les opérations de recherche et sauvetage en mer de Médecins Sans Frontières et d'un groupe canadien d'aide aux personnes migrantes en mer visant à sauver la vie de personnes migrantes. Un gilet de sauvetage pour enfant et une boussole en plastique rappelaient les dangers auxquels ont dû faire face les 118 personnes à bord d'une embarcation pneumatique.

L'exposition *Une traversée périlleuse* avait été créée par le Musée canadien de l'immigration du Quai 21, en collaboration avec le Musée des sciences et de la technologie du Canada et Médecins Sans Frontières.

Le courage a servi d'inspiration à une autre exposition, ouverte en juin 2016. *Une fille courageuse : Le combat de Malala pour l'éducation* racontait l'histoire de Malala Yousafzai, cette fille du Pakistan qui a survécu à une tentative d'assassinat commise parce qu'elle faisait la promotion de l'éducation des filles. Malala n'était qu'une jeune écolière lorsque les talibans l'ont ciblée. Elle a été atteinte par balle par un homme armé, simplement parce qu'elle s'était exprimée sur ce qui lui tenait le plus à cœur.

À gauche : L'uniforme d'école que portait Malala Yousafzai lorsqu'elle a été attaquée par un tireur taliban en 2012. La jeune femme de 15 ans a été gravement blessée, mais a survécu. L'uniforme a été exposé au Musée dans le cadre d'une exposition intitulée « Une fille courageuse », avec le diplôme du prix Nobel de la paix que Malala a reçu. (Aaron Cohen/MCDP)

Son uniforme maculé de sang, prêté par sa famille, était une preuve bien claire du courage dont avait fait preuve Malala devant une telle violence. Dans une vidéo présentée dans l'exposition, Malala disait ceci au sujet de son uniforme : « Le jour où j'ai été attaquée, je portais cet uniforme et je luttais pour mon droit d'aller à l'école et d'obtenir une éducation. Il est donc très important pour moi. Maintenant, je veux montrer aux enfants, aux gens de partout dans le monde, que c'est mon droit, que c'est le droit de chaque enfant d'aller à l'école, et qu'il ne faut pas négliger ce droit. »

En juillet 2016, grâce à une généreuse contribution de Co-operators, le MCDP a ouvert une autre exposition, intitulée *Femmes en action : Des coopératives d'artisans qui transforment leur communauté*, dans laquelle on présentait l'histoire de femmes réclamant le respect des droits de la personne. L'exposition portait sur l'influence des coopératives d'artisanat menées par des femmes dans la défense de leurs propres droits et de ceux de leur communauté. Des textiles aux couleurs vives, des objets d'artisanat et d'autres produits ont permis de créer une installation éclatante qui mettait en valeur le travail de femmes de partout dans le monde. Chacune des coopératives a ses propres objectifs, que ce soit créer un refuge protégeant ses membres contre la violence, réduire la pauvreté ou préserver l'identité culturelle de ses membres.

L'équipe du MCDP a intégré à l'exposition une expérience de réalité virtuelle impressionnante qui permettait de transporter les visiteurs et visiteuses dans une coopérative du Guatemala, où ils pouvaient observer des femmes qui s'adonnaient au tissage pour subvenir aux besoins de leur famille, préserver leur culture et mieux se relever après des violations des droits de la personne.

« C'est le droit de chaque enfant d'aller à l'école et il ne faut pas négliger ce droit. »

- Malala Yousafzai

L'exposition *Liberté d'expression en Amérique latine* a été ouverte dans la galerie *Que sont les droits de la personne?* en septembre 2016. Elle met en évidence la force de l'art et de la créativité pour ceux qui souhaitent changer les choses. Par exemple, pendant le régime dictatorial d'Augusto Pinochet au Chili (1973-1990), des groupes de femmes créaient des images en tissu aux couleurs vives, appelées *arpilleras*, afin d'illustrer les atrocités commises sous ce régime. Les femmes s'exposaient à de grands risques pour exporter clandestinement ces œuvres interdites et transmettre des messages de résistance ayant pour but d'encourager la solidarité avec le peuple chilien.



Haut : L'exposition *Femmes en action*, créée en partie grâce à une généreuse contribution de Co-operators, encourageait les visiteurs et les visiteuses à regarder mais aussi à toucher de superbes objets faits à la main par des femmes de partout dans le monde, regroupées en coopératives. (Jessica Sigurdson/MCDP)

Centre : Le « nuage » du Musée est composé de 1 300 panneaux de verre individuels. (Aaron Cohen/MCDP)

Bas : À de nombreux endroits dans le Musée, les visiteurs et visiteuses peuvent profiter de superbes vues de Winnipeg et de la rivière Rouge. (Ian McCausland/MCDP)



Pour enrichir cette exposition, le Musée a créé une expérience de réalité augmentée qui raconte l'histoire de Carmen Gloria Quintana, qui, à l'adolescence, a été violemment agressée par des soldats après avoir manifesté contre le régime de Pinochet. Elle s'est par la suite enfuie avec l'aide de Christian Labelle, un diplomate canadien, pour trouver refuge à Montréal. Pour accéder à cette expérience de réalité augmentée, il faut déplacer un iPad au-dessus de l'une des *arpilleras* exposée en galerie. L'expérience est également accessible à tous et à toutes : il suffit de se rendre sur le site du MCDP et de télécharger gratuitement l'appli de réalité augmentée intitulée « L'étoffe de la résistance : dénoncer par l'artisanat ».

Le MCDP a également fait appel à son équipe interne pour réaliser le film *Agir selon sa conscience : Armin T. Wegner et le génocide arménien*. L'histoire est racontée du point de vue d'Armin Wegner, un infirmier allemand qui a été témoin des efforts de l'Empire ottoman visant à anéantir la population arménienne sur son territoire.

Ce fut une grande fierté de pouvoir compter sur le cinéaste Atom Egoyan et l'actrice Arsinée Khanjian comme narrateurs des versions anglaise et française, respectivement, d'*Agir selon sa conscience*. En octobre et en novembre 2016, le film a été présenté en première à Toronto et à Montréal dans le cadre d'événements qui ont fait salle comble, organisés en collaboration avec le Comité national arménien du Canada (CNAC). Aujourd'hui, le film est présenté au public dans la galerie Briser le silence, au niveau 4.



Au MCDP, nous sommes bien conscients de notre responsabilité d'engager le dialogue entourant les injustices commises au cours de l'histoire. Dans la galerie Inspirer le changement, au niveau 7, les gens peuvent découvrir le travail de la Commission de vérité et réconciliation (CVR), qui a parcouru le pays entier pour recueillir les témoignages de survivants et survivantes des pensionnats. La CVR a également rédigé un document historique comportant 94 appels à l'action et dans lequel on décrit le système des pensionnats comme une forme de génocide culturel.

Pendant une grande partie de la dernière année, l'exposition de la CVR comprenait la boîte en bois cintré, sculptée d'un morceau unique de cèdre rouge par l'artiste salish du littoral Luke Marston. Tout au long du parcours de la CVR, les participants et participantes ont déposé des offrandes dans la boîte pour les aider dans leur processus de guérison. Le 25 janvier 2017, une cérémonie s'est tenue au MCDP, marquant le retour de la boîte en bois cintré à son domicile, au Centre national pour la vérité et la réconciliation de l'Université du Manitoba. Les visiteurs et visiteuses du Musée qui souhaitent en savoir plus sur la boîte en bois cintré peuvent toujours le faire grâce à l'appli mobile du Musée.

Une superbe guitare classique peinte à la main par Christi Belcourt, artiste métisse, est maintenant la pièce maîtresse de l'exposition de la CVR. L'instrument constitue un symbole de tous les élèves des pensionnats qui ont trouvé dans la musique une façon de s'évader, et de tous les survivants et survivantes qui continuent de se tourner vers la musique pour partager leur expérience et en guérir. Cette exposition a été rendue possible grâce à un partenariat avec le Centre national pour la vérité et la réconciliation.

1867 : Rébellion & Confédération, une autre exposition phare, marquant le 150^e anniversaire de la Confédération en 2017. Conçue par le Musée canadien de l'histoire à Gatineau, au Québec, et adaptée par le MCDP,

elle dévoilait certaines facettes moins connues des débuts turbulents du pays et les différents conflits au cœur de la tourmente entourant les droits de la personne.

L'exposition posait un regard sur les combats violents qui ont éclaté à l'époque et sur les alliances improbables conclues pour mener des réformes démocratiques, des événements qui façonnent encore aujourd'hui notre héritage en matière de droits de la personne. Les gens qui se sont rendus au Musée ont pu voir plus de 120 objets fascinants, y compris des armes, des meubles d'époque et des vêtements, et découvrir les histoires qui y étaient rattachées. Ces objets étaient représentatifs des enjeux propres à cette époque, notamment l'abus de pouvoir par l'État, les menaces qui pesaient sur la liberté de presse, la répression du droit de vote et l'exclusion des peuples autochtones de la Confédération. D'un autre côté, ce sont ces premières années marquées par l'agitation, les conflits et les compromis qui ont donné naissance à notre système de démocratie et de responsabilité ministérielle.

Pour souligner le 150^e anniversaire de la Confédération du Canada dans une perspective plus actuelle, le MCDP a ouvert l'exposition *Notre Canada, mon histoire* en février 2017. Celle-ci comprend une série de courts métrages mettant en vedette sept personnes fort inspirantes – Ali, Widia, Kevin, Sylvia, Thomas, Shawn et Mona - qui, chacune, travaillent à défendre l'équité, l'inclusion et la dignité. Leurs récits amènent les visiteurs et visiteuses à se pencher sur les perceptions à l'égard de notre diversité et sur ce qui nous unit tous et toutes en tant que Canadiens et Canadiennes.

Les films sont présentés à des stations de visionnement circulaires disposées le long d'un sentier éclairé par des luminaires suspendus au plafond, dans la galerie Expressions, appuyée par la fondation et la famille Richardson, au niveau 6. L'exposition a été réalisée par l'équipe interne du MCDP, en collaboration avec Humainologie, une entreprise

de production multimédia appuyée par le Calgary Centre for Global Community. Pour une deuxième année consécutive, le MCDP a eu le plaisir de collaborer avec le Festival du Voyageur cette année pour présenter *Notre Canada, mon histoire* à des dizaines de milliers de personnes qui ont assisté au plus grand festival hivernal de l'Ouest du pays.

Pour faciliter l'accès à ces histoires inspirantes, le Musée les diffuse également en rotation sur son site Web. Les gens peuvent aussi raconter leur propre histoire liée aux droits de la personne, au Musée ou sur le site Web, grâce au lien « *Racontez votre histoire* ».

Au sujet de cette exposition, l'honorable Mélanie Joly, ministre du Patrimoine canadien, a affirmé ceci : « Le gouvernement du Canada est fier de soutenir la nouvelle exposition du Musée canadien pour les droits de la personne, *Notre Canada, mon histoire*. Les Canadiens remarquables qui ont raconté leurs histoires inspirantes contribuent à bâtir un Canada accueillant où chacun peut grandir et réaliser pleinement son potentiel. »

Toujours sous le thème de l'inclusion, le MCDP a lancé un appel à la population en septembre 2016 pour recueillir des photos illustrant quatre grands thèmes : la liberté d'expression, l'inclusion et la diversité, la réconciliation, et les droits de la personne et l'environnement. Nous avons été agréablement surpris de recevoir 984 candidatures de partout au Canada avant la date limite du 31 décembre 2016 – des images époustouflantes qui évoquent les droits de la personne, d'après des perspectives et des expériences tout aussi variées les unes que les autres.

Un jury national a ensuite dû sélectionner 70 photos pour une nouvelle exposition organisée dans le cadre de Canada 150, intitulée *Points de vue*, qui ouvrira une semaine avant la fête du Canada de 2017. Le jury a sélectionné une photo qui reflétait le mieux le thème dans chacune

« Les Canadiens et les Canadiennes contribuent à bâtir un Canada accueillant où chacun peut grandir et réaliser pleinement son potentiel. »

- L'honorable Mélanie Joly, ministre du Patrimoine canadien

des catégories, ainsi que la meilleure photo prise par un ou une jeune et la meilleure photo de l'ensemble des photographies de l'exposition. À la fois intemporelles et modernes, ces photos permettent de poser un regard sur le passé, le présent et l'avenir du parcours du Canada en matière de droits de la personne.

À droite : Une capture d'écran du site Web de *Points de vue*, où on voit une variété d'images envoyées au MCDP par des photographes de partout au Canada.

Photos de l'exposition





Offre numérique élargie

Les possibilités de narration numérique au MCDP, tant aujourd’hui que pour l’avenir, sont infinies. Les gens peuvent plonger dans des environnements immersifs, utiliser des technologies de partage, vivre des expériences personnalisées et s’engager dans un dialogue interactif avec le Musée. C’est un monde nouveau et passionnant qui s’ouvre aux musées du 21^e siècle, et le MCDP est à l’avant-garde de cette révolution qui s’opère dans la narration multiplateforme, misant sur l’innovation numérique pour approfondir et enrichir l’expérience qu’on y vit.

La première expérience interactive numérique du MCDP a été conçue pour la boîte en bois cintré, qui a voyagé avec la Commission de vérité et réconciliation (CVR) et dans laquelle des survivants et survivantes des pensionnats ont déposé des offrandes. Afin que les gens comprennent et apprécient davantage toute l’importance de cette boîte, le MCDP a fait un ajout à l’appli mobile *Un voyage d’inspiration*, qui consiste en un objet numérique 360° en haute résolution qui permet aux visiteurs et visiteuses d’examiner les fines sculptures de la boîte dans leurs moindres détails ou à l’aide d’une fonction texte-parole qui assure un accès inclusif.

À gauche : L’expérience de réalité virtuelle faisait partie de l’exposition Femmes en action. Elle donnait l’occasion aux visiteurs et visiteuses du Musée d’explorer une coopérative guatémaltèque de femmes au moyen d’un documentaire immersif à 360 degrés. L’expérience de RV et l’exposition ont toutes les deux été généreusement appuyées par Co-operators. (Jessica Sigurdson/MCDP)

L'expérience de réalité virtuelle (RV) *Tisser un avenir meilleur* constitue une véritable vitrine pour la participation du public. Elle a été conçue elle aussi par l'équipe interne du MCDP, pour être intégrée à l'exposition *Femmes en action : Des coopératives d'artisans qui transforment leur communauté*, dans laquelle on présentait les histoires et les œuvres de coopératives menées par des femmes de partout dans le monde.

Grâce à l'ingéniosité de la technologie de RV, les gens peuvent voyager à l'autre bout de la planète et visiter une coopérative d'artisans au Guatemala. L'expérience de RV permet de plonger dans l'univers de ces femmes : une cuisine où des familles préparent un repas, un paysage montagneux, une cour où des femmes de tous âges s'occupent à tisser l'avenir de leur communauté. La RV transcende les frontières de la narration en transportant les visiteurs et visiteuses dans un autre temps, un autre endroit. Cette expérience était offerte au Musée grâce aux casques de RV, mais également par l'entremise d'une appli mobile disponible sur le site Web du MCDP. L'élément de RV a été rendu possible en partie grâce à une généreuse commandite de Co-operators.

Liberté d'expression en Amérique latine, ouverte en septembre 2016, est un autre exemple d'exposition où l'on mélange des objets frappants à l'innovation numérique. Elle reflète le refus de se taire lorsque la liberté d'expression est atteinte, ainsi que le pouvoir de l'art pour exposer les violations des droits.

Avec l'une des *arpilleras* (images en tissu) créées par des femmes du Chili pour exposer les atrocités commises par les forces militaires, on ajoute de la profondeur à la narration grâce à la réalité augmentée.

En effet, les gens peuvent faire passer un iPad au-dessus de l'image pour faire apparaître des images superposées qui racontent l'histoire de Carmen Gloria Quintana, cette femme qui avait été attaquée par des soldats au Chili pour avoir manifesté contre le régime de Pinochet.

Le Musée se tient à l'avant-garde à plusieurs égards, surtout dans les médias sociaux. Nous trouvons toujours de nouvelles façons de joindre le public pour parler des nouvelles expositions, idées et ressources. Instagram, Twitter, Facebook, les articles de blogue et YouTube sont tous de bons outils pour joindre notre public et obtenir sa rétroaction.

On n'a qu'à penser à nos diffusions sur Facebook Live, qui comprenaient une série en trois parties sur l'exposition *1867 : Rébellion & Confédération*. Mettant en vedette des spécialistes du MCDP s'exprimant en anglais et en français, ces vidéos ont connu beaucoup de succès, retenant l'attention du public grâce à des histoires et des objets fascinants entourant la naissance pour le moins turbulente de la Confédération.

Les gens communiquent également avec nous sur les réseaux sociaux pour nous parler de l'impact qu'a le Musée sur eux et pour exprimer ce qu'ils pensent et ressentent par rapport aux droits de la personne. L'une de ces personnes avait ceci à dire au sujet de sa première visite au MCDP : « Si je pense aux endroits qui m'ont le plus marqué au cours de ma vie, le Musée est de loin l'un des plus importants... Ce que j'aime le plus de cet endroit, c'est qu'il nous amène à interagir, à s'engager dans un dialogue actif. »

Cette interaction avec les gens constitue un élément fondamental de la série d'articles de blogue qu'entretient le MCDP sur son site Web. Les membres du personnel du Musée partagent leurs connaissances et leur perspective personnelle sur toutes sortes de questions relatives aux droits de la personne, dans des articles de blogue intéressants qui visent à stimuler le dialogue et à inciter les gens à répondre. À titre d'exemple, un article au sujet de la Déclaration universelle des droits de l'homme a été lu par plus de 100 000 personnes, donnant lieu à des conversations sur des sujets variés, notamment l'accès à l'eau potable dans les communautés des Premières Nations.

On peut aussi penser à l'article sur Africville, qui a été lu par 102 000 personnes, a été partagé 964 fois et a reçu 227 commentaires et 2 096 mentions « J'aime ». Un autre sur Viola Desmond, défenseure des droits de la personne, a été lu par 12 600 personnes, a été partagé 485 fois et a reçu 1 693 mentions « J'aime » et 65 commentaires. Il s'agissait de récits frappants de gens qui ont lutté contre la discrimination, créant des moments marquants dans l'histoire des droits de la personne.

Au début du Mois de l'histoire islamique (octobre 2016), nous avons présenté une entrevue avec le maire de Calgary Naheed Nenshi, au cours de laquelle il a parlé de son identité musulmane, de l'importance des femmes en politique et des raisons pour lesquelles le respect des droits de la personne est essentiel dans les villes où les gens de divers milieux se côtoient tous les jours.

Naheed Nenshi a également parlé de son expérience en tant que visiteur du Musée, mentionnant que Chaque geste compte était sa galerie favorite : « J'ai trouvé cette galerie très touchante, car

elle présente vraiment des gens ordinaires... qui utilisent leurs actions, leurs voix et leurs cœurs de tous les jours pour apporter des changements extraordinaires à la vie des autres. Je me suis rappelé pourquoi je fais ce que je fais et que les gens ont le pouvoir d'apporter ce genre de changement, et j'ai beaucoup aimé cela. »

Certains des articles les plus percutants ont été rédigés par Karine Duhamel, chercheuse-conservatrice du contenu autochtone du Musée, qui a posé un regard critique et réfléchi sur la réconciliation avec les communautés autochtones – les questions, les défis et les espoirs qui découlent de ce mouvement visant à « créer un avenir nouveau pour tous et toutes, un chemin vers une vie meilleure ».

Le Musée se sert aussi des médias sociaux pour participer à des activités et événements internationaux. À titre d'exemple, lors de la Journée internationale des femmes, le MCDP a présenté trois histoires entourant les droits des femmes sur Twitter. Nous avons également pris part au projet international « 52 Museums » sur Instagram – chaque semaine de l'année, un musée d'un endroit quelconque dans le monde prend les commandes du compte Instagram de 52 Museums et s'en sert pour publier des images et du contenu sur son établissement. Durant la 48^e semaine de 2016, le MCDP a publié des photos et des textes décrivant le parcours relatif aux droits de la personne que suivent les gens qui viennent au Musée. Les activités de rayonnement de ce genre aident le MCDP à accroître son public à l'échelle internationale et à interagir avec lui.

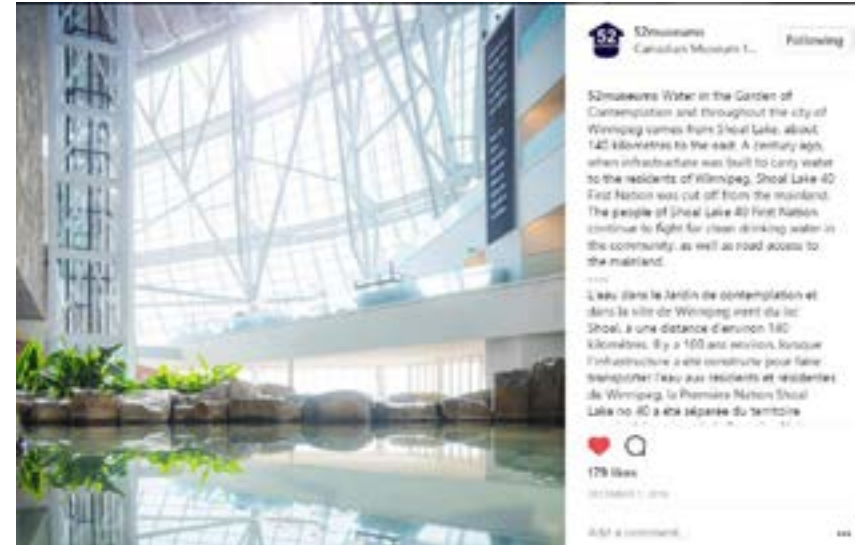
Les médias sociaux favorisent également l'interaction directe entre le Musée et le public. Il suffit de penser à l'exposition *Points de vue*, qui présente des photos prises par des Canadiens et des Canadiennes dans

le contexte de différents thèmes liés aux droits de la personne. Nous avons recueilli la quasi-totalité des images par l'entremise de Facebook et d'Instagram à la suite d'une invitation lancée au public. Résultat : près de mille photos reçues de partout au pays.

Le MCDP use d'ingéniosité en exploitant les médias sociaux d'autres manières pour stimuler la conversation au sujet des droits de la personne, et ce, à l'échelle du pays. En février 2017, le Musée a lancé une campagne nationale sur Facebook pour présenter deux vidéos de l'exposition *Notre Canada, mon histoire*, organisée dans le cadre de Canada 150. La réponse a été exceptionnelle, comme en témoignent ces chiffres :

- 6 815 réactions
- 656 commentaires
- 2 893 partages
- 74 825 visionnements
- 517 400 personnes rejointes
- 1 223 mentions « J'aime » pour la page
- 1 391 376 impressions

Le MCDP continuera d'échanger avec les gens en ligne, en posant des questions sur Facebook, Twitter et Instagram et en incitant les gens à utiliser le mot-clic #AuMCDP pour communiquer leur point de vue sur les droits de la personne, aujourd'hui et pour l'avenir.



Ci-dessus : Pendant une semaine, le Musée a eu l'occasion de joindre une audience internationale nouvelle grâce au compte Instagram appelé « 52 Museums ». (Aaron Cohen/MCDP)



Un plus grand impact grâce au rayonnement

Faits saillants de la programmation destinée au public

La programmation du MCDP est essentielle pour sensibiliser les gens aux droits de la personne, à l'intérieur comme à l'extérieur du Musée. Les visiteurs et visiteuses découvrent des histoires entourant les droits de la personne dans le cadre d'activités spéciales, de visites guidées, d'entretiens, d'ateliers et d'activités pour toute la famille. Les membres du personnel du MCDP vont également à la rencontre des gens là où ils vivent et travaillent, en se rendant dans les écoles pour parler aux élèves, en participant à des consultations publiques et en établissant des partenariats de longue durée dans la communauté. Sur le plan numérique, la programmation dans notre site Web offre de nouvelles façons d'établir des liens partout dans le monde grâce aux médias sociaux et aux ressources en ligne.

Ensemble, ces programmes offrent aux gens des façons uniques d'examiner plus en profondeur les histoires présentées au Musée. Il y a eu un programme fort intéressant lié à l'exposition Femmes en action : Des coopératives d'artisanes qui transforment leur communauté, généreusement commanditée par Co-operators. Afin d'enrichir l'expérience, le MCDP a invité deux artisanes du Guatemala pour

que les gens puissent les rencontrer, entendre leur histoire en direct et assister à une démonstration de tissage. Des œuvres superbes créées par la coopérative de ces femmes faisaient partie d'un marché d'artisanat du monde, installé au Musée.

À l'occasion de la Journée internationale des femmes le 8 mars 2017, le MCDP a offert aux gens sur place une visite guidée spéciale de 75 minutes retraçant l'évolution des droits des femmes au Canada. On a parlé notamment de la lutte menée par Nellie McClung pour que les femmes soient déclarées des « personnes », et de *REDress*, l'installation artistique de Jaime Black qui vise à attirer l'attention sur les filles et femmes autochtones disparues et assassinées.

D'autres activités publiques axées sur les droits des femmes étaient proposées partout dans le Musée. Dans la galerie Les parcours canadiens, au niveau 2, les gens de tous âges pouvaient écrire une carte de reconnaissance à une femme inspirante de leur vie. Ils pouvaient aussi se rendre à la galerie Inspirer le changement, au niveau 7, pour partager leurs réponses dans une discussion organisée autour des droits des femmes.

Dès sa création, le Musée s'est engagé à offrir un programme complet d'activités axées sur les Autochtones. En mai 2016, le MCDP a accueilli avec fierté, en partenariat avec le Centre national des arts, un groupe de jeunes musiciens talentueux de Norway House, qui ont interprété un chant qu'ils avaient composé eux-mêmes traitant

À gauche : Des musiciens et musiciennes de Norway House présentent leur chanson intitulée « The Voices I Gained » au Musée. (Matthew McRae/MCDP)



de la douleur qu’avaient causée les pensionnats au fil des générations et que les survivants et survivantes doivent surmonter. Ce chant, intitulé *The Voices I Gained*, se voulait un vibrant hommage au poème *I Lost My Talk*, de la regrettée Rita Joe, C.M. – une poétesse micmaque – qui y décrivait ce qu’elle avait vécu en pensionnat.

Dans une autre prestation puissante, l’œuvre originale du compositeur Andrew Balfour intitulée *Take the Indian: A Vocal Reflection on Missing Children* a été présentée au MCDP en partenariat avec Camerata Nova, un ensemble vocal de Winnipeg. Cette représentation ensorcelante, qui exprimait des vérités dures à entendre au sujet des pensionnats, a été suivie d’une discussion avec des aînés et aînées autochtones, survivants et survivantes de cet héritage du colonialisme.



Haut : Le chercheur-conservateur du Musée Jeremy Maron et le réalisateur canadien de renom Atom Egoyan à la projection en première de *Agir selon sa conscience*, nouveau court métrage du Musée au sujet du génocide arménien. (Scott Gillam/MCDP)

Centre : Des visiteurs et visiteuses déambulent dans l’exposition *Au-delà du regard : Photographie internationale par des artistes aveugles*, qui nous pousse à réexaminer nos points de vue sur la cécité, la perception et l’art. (Tara Miller/MCDP)

Bas : La troupe de mimes sourds appelé 100 Decibels présente un spectacle dans le cadre des activités offertes au Musée pendant la Journée internationale des droits de la personne, le 10 décembre 2016. (Thomas Fricke/MCDP)



Cette année, nous avons aussi constaté l'impact profond des programmes axés sur les droits des personnes handicapées. Plusieurs programmes s'appuyaient sur l'exposition *Au-delà du regard* du Musée, qui mettait en vitrine des photos remarquables d'artistes aveugles. Les gens ont pu participer à des activités qui les ont aidés à voir le monde d'une nouvelle perspective. Les photographes aveugles Tara Miller, Pete Eckert et Bruce Hall ont participé à une série spéciale de causeries intitulée « Photographier sans voir », au cours de laquelle il y a eu des discussions animées autour de l'expression artistique et de l'invalidité.

Le 14 mai 2016 fut une autre journée remplie de perspectives nouvelles. Des présentateurs sont venus raconter des histoires en American Sign Language (ASL). Ils ont invité les gens dans l'auditoire à revoir leurs idées préconçues à l'égard de la communication et des perceptions sensorielles. Parmi les autres programmes, mentionnons la chasse photographique aux trésors, où visiteurs et visiteuses devaient recueillir des photos se rapportant à différents concepts liés aux droits de la personne.

En plus des activités sur place, le Musée propose une variété de programmes de participation dans la communauté. En octobre et en novembre 2016, le MCDP a eu l'honneur de présenter *Agir selon sa conscience : Armin T. Wegner et le génocide arménien* au grand public et à des groupes scolaires, à Toronto et à Montréal. Les visionnements ont été organisés en collaboration avec le Comité national arménien du Canada (CNAC).

Lors de l'événement public tenu à Toronto, le réalisateur Atom Egoyan, qui fait la narration de la version anglaise du film, a participé à des discussions actives au sujet d'*Agir selon sa conscience* avec Jeremy Maron, chercheur-conservateur du MCDP, John Young, président-directeur général du MCDP, et Shahen Mirakian, président du

CNAC, ont également profité de l'occasion pour prononcer quelques mots et exprimer leur engagement commun à l'égard de l'éducation aux droits de la personne. L'actrice Arsinée Khanjian, qui a fait la narration de la version française du film, était présente au deuxième visionnement à Montréal. La ministre du Patrimoine canadien, l'honorable Mélanie Joly était dans l'assistance, en compagnie d'autres invités et invitées d'honneur.

Le Musée a eu le plaisir de travailler en collaboration avec la communauté arménienne du Canada pour le lancement d'*Agir selon sa conscience*. La réussite de ces événements ne fait que confirmer l'efficacité de notre démarche auprès du public, qui a commencé en 2009 et qui constitue aujourd'hui un élément fondamental de notre travail auprès des intervenants.

Le 10 décembre 2016, le Musée a célébré la Journée internationale des droits de la personne, en mettant l'accent sur les droits des personnes handicapées. Les gens ont pu participer à des activités familiales liées au 10^e anniversaire de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées.

Le Musée, en collaboration avec l'Institut national canadien pour les aveugles, a présenté certains des plus récents appareils de haute technologie qui aident les personnes malvoyantes à envoyer des messages textes ou à lire des lettres et des courriels. Le MCDP a également collaboré avec l'Open Access Resource Centre pour offrir une activité pour toute la famille dans laquelle on devait se servir d'un appareil de communication conçu pour les personnes muettes.

Des numéros remarquables de mime et de danse ont également été présentés cette même journée. La troupe d'artistes mimes sourds 100 Decibels a diverti et sensibilisé l'auditoire en rapprochant les

personnes sourdes aux personnes entendantes. Les membres d'All Abilities Dance Troupe ont quant à eux montré que leur passion pour la danse constitue une façon d'exercer leur droit à la liberté d'expression. En bref, les activités organisées au MCDP dans le cadre de la Journée internationale des droits de la personne ont permis aux visiteurs et visiteuses de voir à quel point les gens de différentes capacités ont réussi à faire valoir leurs droits et où il reste du travail à accomplir.

Au Manitoba, nous nous penchons sur l'histoire de la province en matière de droits de la personne le troisième lundi du mois de février, jour de commémoration de Louis Riel, l'homme qui fut à la tête de la résistance métisse. En 2017, le MCDP a célébré la Journée Louis Riel en proposant des programmes qui visaient à explorer les droits et la culture des Métis. La poétesse primée Marilyn Dumont – une descendante du chef métis Gabriel Dumont – a récité quelques œuvres et fait une démonstration de perlage pour exprimer son identité. Ryan Spence, 13 ans, et son grand-père Ivan Spence, qui forment un duo de violoneux, ont partagé leur amour de la culture métisse en jouant leur musique. Les gens ont également eu droit à des histoires sur les droits des Métis grâce à des visites guidées un peu partout dans le Musée.

En 2017, la réconciliation, la diversité et l'inclusion sont des thèmes majeurs. En mars, une semaine de narration, de musique et d'arts pour les jeunes a permis à ces derniers d'explorer ces thèmes. L'activité « Projet du Cœur » proposait une démarche artistique visant à aider les jeunes à mieux comprendre l'histoire des peuples autochtones et à développer de l'empathie pour les survivants et survivantes des pensionnats.

Le MCDP se tourne maintenant vers de nouveaux projets et enjeux entourant les droits de la personne, et les programmes offerts au Musée comme à l'extérieur continuent de se répercuter dans les communautés ici, chez nous, et ailleurs dans le monde.

À la découverte des droits de la personne

Le Musée offre des programmes éducatifs pour tous les âges, en mettant à profit tous les moyens à sa disposition, que ce soit en classe ou en ligne. Cette année, nous avons accueilli plus de 29 000 élèves, du Manitoba et d'ailleurs au pays, qui ont participé à toute une gamme de visites et de programmes. Nous concevons ces activités en ayant toujours les élèves à l'esprit, et en étroite collaboration avec les enseignants et enseignantes, de manière à les appuyer dans leur travail en classe. Cette année, soulignons la participation active d'un groupe de travail formé d'éducateurs et d'éducatrices autochtones, d'un autre groupe de travail formé d'éducateurs et d'éducatrices spécialistes de l'Holodomor, sans oublier le conseil consultatif d'enseignants et d'enseignantes du Manitoba, qui collabore avec le Musée. Ces groupes de travail sont composés de spécialistes, chacun dans leur domaine, qui non seulement nous conseillent, mais nous aident à concevoir nos programmes, en nous faisant profiter de leurs perspectives enrichissantes et en veillant à ce que leur apport renforce nos programmes.

Le Musée atteint aussi tout un éventail de groupes grâce à des consultations communautaires, des programmes de formation, des tables rondes, des conférences, etc. Au cours de la dernière année, les spécialistes en éducation du Musée ont participé à 18 activités. Des consultations ont été menées auprès de divers services de police, de surintendants et surintendantes d'écoles, de partenaires du projet Parler vrai au pouvoir Canada, et du Centre national pour la vérité et la réconciliation, notamment. Quatre activités de plusieurs jours ont eu lieu au Musée, dont un congrès de l'UNESCO et une rencontre d'enseignants pour l'Association d'études canadiennes.

Dans le cadre d'autres activités, le personnel du Musée a donné de nombreuses présentations au sujet du Musée et de ses ressources d'apprentissage à divers endroits au Manitoba, en Saskatchewan, en Ontario et au Québec. Le nombre de participants s'élevait à 1 341, dont des enseignants et enseignantes, des membres de directions d'écoles, des membres de conseils scolaires, des professionnels et professionnelles de la muséologie, des étudiants et étudiantes universitaires et des membres de la fonction publique. Les présentations les plus demandées étaient celles qui concernent le contenu et la programmation concernant les Autochtones. Les autres présentations donnaient divers renseignements au sujet des ressources éducatives du Musée et d'un programme de rayonnement qui porte sur le concept d'identité.

Le rayonnement éducatif du Musée repose aussi sur des partenariats. Le Musée a signé récemment un accord avec l'Université du Manitoba concernant la prestation du troisième séminaire d'été de l'Université pour enseignants et enseignantes portant sur l'enseignement des droits de la personne et le leadership dans ce domaine.

Le Musée trouve aussi des façons de rendre hommage aux éducateurs et éducatrices et de souligner leur rôle vital pour nos communautés. Tous les ans en octobre, nous organisons les Journées d'appréciation des enseignantes et des enseignants. Nous ouvrons nos portes aux éducateurs et éducatrices, aux dirigeants et dirigeantes d'école, ainsi qu'à leur famille et amis pour une fin de semaine de plaisir et d'apprentissage.

Les programmes éducatifs à l'intérieur du Musée constituent un autre puissant outil pour faire la promotion des droits de la personne. Nous avons lancé à l'automne de 2016 un programme appelé « L'égalité des femmes » dans lequel on se penche sur les stéréotypes de genre et autres formes de discrimination. Les élèves y apprennent que, bien que



Haut : Les objets en montre dans l'exposition *Femmes en action*, commanditée par Co-operators, racontent des histoires inspirantes sur la façon dont la collaboration au travail peut faire progresser les droits de la personne. (Jessica Sigurdson/MCDP)

Bas : Grâce à des programmes familiaux et éducatifs, les familles ont l'occasion d'explorer ensemble des thèmes et des questions de droits de la personne. (Ian McCausland/MCDP)



les droits de la personne s'appliquent aussi bien aux femmes qu'hommes, les femmes ont encore des barrières à abattre pour faire respecter cette égalité. Ils découvrent aussi des histoires de résilience et de persistance chez les femmes, qui sauront inspirer les générations futures.

En octobre 2016, le Musée a aussi organisé, en partenariat avec l'Association des surintendants d'école du Manitoba et le ministère de l'Éducation et de la Formation du Manitoba, la première de trois conférences organisées par des élèves appelée *Educating for ACTION: Our Human Rights Journey*. Quatre élèves autochtones de diverses communautés ont été invités à former un comité organisateur étudiant pour planifier les conférences et les présenter. La première rencontre portait sur les aptitudes pour le leadership et sur l'engagement à respecter les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation.

Pendant cette conférence en octobre, nous avons été ravis d'accueillir au Musée Buffy Sainte-Marie, une militante et éducatrice inspirante. Auteure-compositeure-interprète maintes fois récompensée, elle utilise son talent artistique et des histoires tirées de sa vie personnelle pour éduquer et motiver les autres.

Une activité scolaire d'une journée intitulée « L'égalité pour les femmes » a eu lieu le 14 novembre 2016. L'activité portait sur des femmes extraordinaires qui ont été pionnières en matière de droits de la personne. Il y était question notamment de représentation des femmes dans les médias, de l'égalité entre hommes et femmes dans la loi, de la violence

À gauche : L'exposition *1867 : Rébellion & Confédération* a été la première exposition à être présentée par le Musée à l'occasion de Canada 150. Elle permettait aux visiteurs et aux visiteuses d'examiner le passé et la période menant à la Confédération canadienne du point de vue des droits de la personne. (Jessica Sigurdson/MCDP)

sexiste et des droits des femmes et des filles autochtones. Près de 20 femmes célèbres pour faire progresser l'égalité entre les hommes et les femmes se sont jointes à des élèves de la 7^e à la 9^e année dans des réunions en petits groupes. Étaient notamment présentes Gail Asper, Rosemary Thompson et Ruth Vachon. C'est l'honorable Patricia Hajdu, l'ancienne ministre de la Condition féminine, qui a prononcé le mot d'ouverture. L'activité était organisée par le Musée, en partenariat avec Condition féminine Canada et avec l'appui de Brian Mayes, membre du conseil municipal de Winnipeg qui assure la liaison avec les conseils scolaires et la jeunesse.

Le Musée propose trois nouveaux programmes scolaires qui explorent les thèmes de l'égalité, du droit à la nourriture et, dans le cadre de Canada 150, de la réconciliation. L'accent est mis sur les pensionnats indiens, les droits des peuples autochtones et les luttes pour l'égalité entre les sexes. Un autre programme, d'une durée de 30 minutes, était axé sur l'exposition *1867 : Rébellion & Confédération* et visait à aider les élèves à mieux comprendre l'histoire des droits de la personne au Canada.

Le Musée s'est aussi adressé à des jeunes étudiants et étudiantes francophones du Canada et de la France pour les faire participer à un programme unique appelé *École des droits*. Il s'agissait d'une semaine d'immersion articulée autour du thème de la diversité et de l'inclusion. Les élèves pouvaient ainsi améliorer leur entente interculturelle et élaborer leurs propres plans d'action pour la promotion des droits de la personne.

Le programme *École des droits* est un partenariat entre le Musée, l'Institut international des droits de l'Homme et de la paix de Normandie, en France et l'Université de Saint-Boniface.

Jeter des ponts à l'échelle locale et mondiale

Au Musée, nous sommes convaincus de l'importance de nourrir des partenariats avec les communautés et les institutions locales et internationales et nous agissons en conséquence. Ces relations jouent un rôle fondamental dans la façon dont nous faisons la promotion de la sensibilisation aux droits de la personne, partout dans le monde. Elles sont aussi une ressource cruciale pour la conception des expositions et des programmes à venir au Musée.

En avril 2016, le Musée a organisé une activité en partenariat avec la communauté rwandaise locale pour souligner le 22^e anniversaire du génocide rwandais. Le survivant Joseph Ngoga et la survivante Malaïka Brandt-Murenzi ont parlé de leur expérience des graves violations des droits de la personne perpétrées contre les Tutsis. Leur message : il est essentiel de briser le silence au sujet de l'oppression pour mettre un terme au cycle de la violence. Stefan Carter, survivant de l'Holocauste, a aussi pris la parole à cette occasion et parlé de sa mère, qui a été envoyée dans un camp de la mort quand il était âgé de 14 ans. En réunissant ces survivants pour leur permettre de raconter leur histoire, on soulignait leur humanité commune, le fondement de tous les droits de la personne.

Au Musée, nous comprenons toute l'importance d'établir des partenariats avec les Autochtones pour éduquer les gens au sujet de l'oppression et favoriser une vision commune de la protection future des droits de la personne. Le 17 août 2016, des survivants et survivantes de la communauté des Dénés sayisi et des membres de leur famille sont venus au Musée pour recevoir des excuses officielles de la ministre des Affaires autochtones et du Nord,

l'honorable Carolyn Bennett. La ministre a présenté des excuses pour le déménagement forcé de la communauté en 1956, de Tadoule Lake à une zone près de Churchill. Le déménagement forcé a entraîné famine, violence, abus d'alcool et d'autres drogues et décès. En présentant des excuses officielles, le gouvernement reconnaissait son rôle dans la violation des droits des membres de cette communauté.

Parmi les autres partenariats établis dans la communauté locale, citons nos liens avec le Festival du voyageur. Tous les ans en février, le Festival célèbre l'héritage culturel métis et francophone du Manitoba sur le site du Fort Gibraltar à Saint-Boniface. Pour une deuxième année de suite, le Musée a organisé une exposition extérieure au Festival du voyageur.

En février 2017, le Musée lui-même a été le site d'une manifestation citoyenne. Des Winnipegois et Winnipegaises ont marché, en partant de La Fourche, et ont circulé autour du Musée dans une manifestation collective d'appui à la diversité de la ville. Le maire Brian Bowman a organisé cette marche après la tuerie qui a fait six victimes de confession musulmane dans une mosquée de Québec.

Enrichir l'expérience des visiteurs et des visiteuses

Le MCDP est voué à fournir des moyens de soutenir les communautés partout dans le monde en offrant dans sa Boutique des cadeaux et des produits qui répondent à des critères éthiques. Le Musée utilise tous les revenus de la Boutique pour réaliser les objectifs éducatifs, les activités et les programmes prévus dans son mandat et pour assurer son développement constant. La Boutique est depuis peu présente sur le site Web du Musée et on peut s'y procurer en ligne une variété de produits issus du commerce équitable et de source éthique.

En juillet 2016, c'est avec fierté que le Musée a présenté un marché d'artisanat mondial où l'on trouvait des produits qui appuient les droits des femmes partout dans le monde. Le marché comprenait des œuvres provenant de coopératives de femmes du Bangladesh, du Guatemala, de l'Inde, de l'Indonésie, du Laos, du Népal, du Pérou et du Swaziland. Certaines de ces coopératives étaient aussi présentées dans l'exposition connexe *Femmes en action : Des coopératives d'artistes qui transforment leur communauté*, commanditée par Co-operators.

À droite : Les personnes qui visitent le Musée découvrent non seulement des histoires puissantes et émouvantes liées aux droits de la personne, mais aussi l'architecture et la conception évocatrices de l'édifice. (Ian McCausland/MCDP)



En plus de ses diverses réalisations, le Musée est devenu une destination essentielle pour de nombreux événements, un atout pour attirer à Winnipeg d'importants congrès et conventions. C'est un endroit très recherché pour les réunions, conférences, présentations, conventions, mariages et bien d'autres activités.

De plus, l'importance du Musée comme attraction touristique est confirmée par l'appui que lui donnent Tourisme Winnipeg et Voyage Manitoba et la promotion que ces organisations font du Musée. En 2016-2017, 61 % des gens qui ont visité le Musée venaient de l'extérieur de Winnipeg, renforçant la position du Musée comme pôle d'attraction.

Les statistiques de 2016-2017 sur la fréquentation du Musée procurent d'autres moyens de mesurer notre succès. Au cours de l'exercice en question, le Musée a accueilli 295 316 visiteurs et visiteuses. Les réservations pour les programmes scolaires du Musée sont demeurées solides. Dans les sondages, 96 % des répondants se sont dits satisfaits ou très satisfaits de leur visite au Musée, et 95 % se sont dits inspirés par l'expérience.

Notre avenir en marche

Quand on jette un coup d'œil sur les réalisations du Musée sur de si nombreux fronts au cours de la dernière année, on ne peut que constater que le Musée fait des progrès importants et toujours plus grands dans le domaine de la sensibilisation aux droits de la personne.

Depuis son ouverture en 2014, le Musée s'est acquis une renommée nationale et internationale grâce à des reportages élogieux dans les médias. Dans un article du 4 janvier 2017, le *Toronto Star* donnait cinq raisons d'aimer le Musée canadien pour les droits de la personne. La liste comprenait l'architecture et le design, la technologie, les objets fascinants, l'environnement propice aux familles, le restaurant ERA Bistro et la Boutique du Musée. Selon le *National Geographic*, le Musée est l'une des raisons pour lesquelles Winnipeg figure en 2016 parmi les 20 meilleures destinations mondiales à ne pas manquer. Il est évident que le Musée est maintenant une partie essentielle de la réputation grandissante de Winnipeg comme destination culturelle pour les visiteurs et les visiteuses du monde entier.

Et les prix continuent d'affluer, saluant le travail acharné, le dévouement et l'expertise du personnel de l'ensemble du Musée, et de nos partenaires et de nos partenaires. Ces prix soulignent l'excellence de notre propos, notre détermination à assurer l'inclusivité et l'accessibilité, la place que nous faisons aux technologies novatrices, et la liste continue.

Depuis son ouverture, le Musée a remporté plus de 30 prix. En avril 2016, l'Association des musées canadiens lui présentait le Prix d'excellence en éducation 2016 pour son projet des Panneaux des esprits. En mai, il a reçu le prix Communicateur de l'année du

Manitoba de la Société canadienne des relations publiques (chapitre du Manitoba) pour sa campagne de communication entourant l'exposition La Couverture des témoins. Toujours en mai, notre chef des opérations financières, Susanne Robertson, a remporté le Prix du leadership financier (direction financière) remis par Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada).

Le prix international d'architecture 2016 a été décerné au Musée en août par le Chicago Athenaeum: Museum of Architecture and Design et The European Centre for Architecture Art Design and Urban Studies. En septembre 2016, Leading Culture Destinations Awards, qu'on surnomme les prix Oscar des musées, a présenté au Musée le tout premier prix Meilleure organisation culturelle de puissance douce.

Ensuite, la firme qui a conçu les expositions du Musée, Ralph Appelbaum Associates, a reçu le prix de la meilleure scénographie d'une collection permanente, remis dans le cadre des Prix internationaux de conception et de communications. En décembre, l'International Association for Universal Design a présenté au Musée le prix Or de l'IAUD 2016, catégorie des espaces publics.

Le Musée a aussi reçu le prix Spirit of Winnipeg Awards, catégorie Conception et construction, présenté par la Chambre de commerce de Winnipeg. Le mot « spirit » peut vouloir dire esprit, entrain, volonté, énergie, etc. Ce prix résume donc plutôt bien le Musée, vu qu'il s'agit là de qualités que le MCDP a toujours affichées. Né d'un rêve de créer un lieu inspirant où l'on pourrait s'instruire au sujet des droits de la personne, le Musée peut dorénavant rêver d'un rôle d'acteur du changement, à l'échelle mondiale.



rapport
de gestion

Le Musée canadien pour les droits de la personne, constitué en tant que société d'État en 2008, vise à offrir des rencontres avec les droits de la personne qui sont riches de sens, à promouvoir le respect des autres et à encourager la réflexion et le dialogue.

L'objectif premier du Musée est de s'acquitter de son mandat national dans le cadre du régime de gouvernance et de reddition de comptes établi par la *Loi sur les musées* et la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Dans la mise en œuvre de sa mission, le Musée adhère à des pratiques exemplaires par l'entremise d'une culture de gestion qui favorise l'amélioration continue et une reddition de comptes complète au Parlement du Canada et à la population canadienne.

Orientation stratégique

Le Conseil d'administration du Musée élabore une orientation stratégique afin de d'orienter l'organisme. En 2014, le Conseil d'administration a adopté cinq objectifs principaux pour orienter l'exploitation et les activités du Musée, comme suit :

1. **Expérience de visite** – Être un des musées les plus visités au Canada, offrant des expériences éducationnelles et inspirantes reposant sur les libertés fondamentales et les droits démocratiques, dont des occasions virtuelles.
2. **Infrastructure** – Achever et entretenir notre édifice, nos expositions, nos galeries de classe mondiale et les actifs du Musée afin de maximiser l'expérience et les connaissances des visiteurs.
3. **Relations avec les parties prenantes** – Favoriser des relations saines et dynamiques avec nos parties prenantes conformément aux aspirations du MCDP.
4. **Viabilité financière** – Obtenir du financement diversifié et durable à long terme et atteindre une stabilité financière.
5. **Notre personnel** – Créer un lieu de travail où les membres du personnel sont engagés, productifs et responsables pour atteindre et dépasser les attentes.

Risques

Le Musée a effectué une évaluation des risques facilitée en 2015-2016 pour s'assurer que l'organisme peut gérer les risques cernés pendant ses cinq premiers exercices en tant que musée national entièrement opérationnel et y répondre de manière appropriée.

À gauche : Aaron Cohen/MCDP

Aperçu financier

L'exercice 2016-2017 a été le deuxième exercice d'exploitation complet du Musée et les réactions à l'égard de celui-ci continuent d'être extrêmement positives. Le sondage effectué auprès des visiteurs et visiteuses au cours de l'été 2016 a révélé que 96 % d'entre eux étaient satisfaits ou très satisfaits de leur visite et que 95 % avaient été inspirés par leur expérience muséale.

Le nombre total de visiteurs et de visiteuses au cours de l'exercice s'est chiffré à 295 316, dépassant les premières projections de 250 000 par année. Ce résultat reflète une baisse de 15 pour cent par rapport aux 346 000 personnes accueillies en 2015-2016, le premier exercice complet du MCDP depuis son ouverture. Selon les planificateurs de musées, on peut s'attendre à ce que l'achalandage sur place des nouveaux musées diminue de 15 à 22 pour cent dans la deuxième année d'exploitation.

Le MCDP attire des gens de partout au Canada et de l'étranger. Au cours de l'exercice 2016-2017, 61 % des personnes ayant visité le Musée étaient de l'extérieur de Winnipeg, provenant d'autres régions du Manitoba, du Canada, des États-Unis et de pays du monde entier. Les réservations pour les programmes éducatifs du Musée sont demeurées soutenues.

L'exposition temporaire *1867 : Rébellion & Confédération* a ouvert ses portes le 13 décembre 2016 dans la galerie du niveau 1. Élaborée par le Musée canadien de l'histoire situé à Gatineau, au Québec, et adaptée par le MCDP, elle constitue la première d'une série d'expositions pour souligner le 150^e anniversaire de la Confédération.

Femmes en action : Des coopératives d'artistes qui transforment leur communauté a été présentée de juillet à décembre dans la galerie Expressions, appuyée par la fondation et la famille Richardson et par Co-operators, au niveau 6, et a été remplacée par *Notre Canada, mon histoire*, une autre exposition conçue pour Canada 150 et la première exposition itinérante élaborée par le MCDP. Les expositions temporaires *Une traversée périlleuse* et *Une fille courageuse : Le combat de Malala pour l'éducation* ont apporté des histoires actuelles sur les droits de la personne dans la galerie Les droits aujourd'hui, située au niveau 5, et *Liberté d'expression en Amérique latine* a été exposée dans la galerie Que sont les droits de la personne?, située au niveau 2.

À titre de société d'État, le Musée est assujéti à *Loi sur les paiements versés en remplacement d'impôts* (PERI) qui régit le paiement d'impôts fonciers. En juin 2016, la Ville de Winnipeg et Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) ont convenu du montant définitif de l'évaluation. La résolution du montant des PERI a entraîné une charge à payer supplémentaire de 8 millions de dollars en 2015-2016 pour les PERI des années d'imposition à compter de 2009 jusqu'au 31 mars 2016, donnant lieu à un déficit de 7 millions de dollars pour l'exercice en question. Dans le cadre du budget fédéral de 2016, le MCDP a reçu 8,2 millions de dollars pour financer les PERI rétroactifs, 2,7 millions pour la charge de PERI de l'exercice considéré et par la suite ainsi que 5 millions sur cinq exercices pour les besoins en immobilisations en ordre de priorité. Le financement pour les PERI rétroactifs contrebalance la charge à payer comptabilisée au 31 mars 2016. Par conséquent, le MCDP affiche un excédent dans le présent exercice qui contrebalance le déficit enregistré en 2015-2016.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017, le Musée a connu un excédent des produits sur les charges de 8,4 millions de dollars en raison de la réception du financement pour les PERI rétroactifs susmentionnée, de la forte croissance continue de l'achalandage et des produits et d'une gestion prudente des coûts.

Le MCDP remercie le gouvernement du Canada de reconnaître le rôle important que les musées nationaux du Canada jouent dans la société canadienne et d'admettre les contraintes que subissent les institutions culturelles en raison de l'augmentation des évaluations foncières et des besoins en immobilisations.



Haut : L'exposition *Liberté d'expression en Amérique latine* met à profit une technologie de réalité augmentée. Les visiteurs et visiteuses peuvent utiliser un iPad pour découvrir toute l'histoire derrière l'une des œuvres d'art en montre dans l'exposition. (Jessica Sigurdson/MCDP)

Centre : Le nuage de verre du Musée. (Aaron Cohen/MCDP)

Bas : Les arpilleras sont des images de tissu brodées créées par des Chiliennes pendant la dictature d'Augusto Pinochet. Le Musée a exposé certaines arpilleras dans le cadre de l'exposition *Liberté d'expression en Amérique latine*. (Jessica Sigurdson/MCDP)





État des résultats

L'excédent des produits sur les charges de l'exercice 2016-2017 s'est élevé à 8,4 millions de dollars. Le résultat positif s'explique par la réception de 8,2 millions de dollars en financement pour la charge de PERI rétroactifs qui avait été comptabilisée en 2015-2016, dont 0,2 million ont été reportés pour les augmentations futures des PERI, et 0,4 million provenant de l'exploitation.

Crédits parlementaires

En établissant le MCDP comme une institution culturelle nationale et une société d'État fédérale, le gouvernement du Canada s'était engagé à lui fournir jusqu'à 21,7 millions de dollars en crédits annuels. Le montant total de 21,7 millions de dollars a été reçu en 2016-2017 et a aussi été confirmé de façon continue dans le cadre financier.

Le Musée a aussi reçu 11,9 millions de dollars en crédits par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses (B). Ce financement, fourni dans le cadre du budget fédéral de 2016, incluait 8,2 millions de dollars pour les PERI rétroactifs, 2,7 millions pour les PERI de 2016-2017 et 1,0 million pour des projets d'immobilisations particuliers.

Le Musée a reporté 1,0 million de dollars de ces crédits pour achever les projets d'immobilisations particuliers en 2017-2018 et 1,2 million pour l'achat futur d'immobilisations. En 2016-2017, 1,3 million de dollars des crédits ont servi à acheter des immobilisations.

À gauche : L'extérieur du Musée. (Aaron Cohen/MCDP)

En raison de l'amortissement de 7,9 millions de dollars des crédits reçus pour les immobilisations au cours des exercices antérieurs, les crédits parlementaires présentés dans les états financiers de 2016-2017 se sont élevés à 38,2 millions de dollars (27,0 millions en 2015-2016).

Produits

Les produits d'exploitation de l'exercice se sont chiffrés à 3,2 millions de dollars. Ils représentent les produits provenant des droits d'entrée, des visites, des abonnements, des programmes éducatifs, des ventes de la Boutique, de la location des installations et des commissions sur les ventes du restaurant et des services de traiteur. Les produits ont été inférieurs de 0,4 million de dollars par rapport aux 3,6 millions en 2015-2016 en raison de la baisse des produits tirés des droits d'entrée et de la location des installations.

Les apports de 7,4 millions de dollars ont été conformes à ceux de l'exercice précédent et se composent en grande partie de l'amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations reçus au cours des exercices antérieurs de la part des partenaires de financement autres que le gouvernement du Canada (soit la Province du Manitoba, la Ville de Winnipeg et les Amis du MCDP), qui sont amortis sur la même période que les immobilisations achetées avec les apports.

Charges

Le total des charges d'exploitation a été de 40,6 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2017, soit en baisse par rapport aux 45,5 millions de l'exercice précédent.

Voici la ventilation des charges par activité de programme :

- Les charges relatives au contenu et à la programmation du Musée se sont élevées à 12,8 millions de dollars par rapport à 11,4 millions au cours de l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable au coût plus élevé des expositions temporaires et à l'investissement continu dans les expositions principales et la programmation connexe. Des investissements accrus ont aussi été faits dans la promotion des expositions et de la programmation du Musée auprès des publics locaux, nationaux et internationaux et dans le lancement du projet d'initiative numérique.
- Les charges liées à l'édifice permanent se sont chiffrées à 22,3 millions de dollars contre 28,6 millions au cours de l'exercice précédent. La baisse a été occasionnée par une combinaison de facteurs, notamment la réduction de 8,0 millions de dollars en raison des PERI rétroactifs comptabilisés au cours de l'exercice précédent et des économies de coûts de 0,4 million dues à la gestion diligente de l'édifice, lesquelles ont été contrebalancées par un accroissement de 2,1 millions des PERI annuels à la suite du règlement du montant définitif de l'évaluation des PERI entre la Ville de Winnipeg et SPAC.
- Les charges de gérance et de gestion d'entreprise ont été 5,6 millions de dollars, cohérentes avec le montant de l'exercice précédent.

État de la situation financière

Le total de l'actif a diminué de 16,3 millions de dollars, passant de 342,4 millions au 31 mars 2016 à 326,1 millions au 31 mars 2017, qui s'explique par une baisse des immobilisations par suite de l'amortissement, et par une diminution de la trésorerie et de la trésorerie affectée en raison du paiement des PERI.

Le total du passif a baissé de 24,7 millions de dollars, passant de 341,9 millions au 31 mars 2016 à 317,2 millions au 31 mars 2017, en raison du paiement des PERI à payer et de l'amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations reçus au cours des exercices antérieurs.

L'actif net a augmenté de 8,4 millions de dollars par rapport au 31 mars 2016 compte tenu de l'excédent net des produits sur les charges de l'exercice provenant, en grande partie, de la réception du financement pour les PERI rétroactifs passés en charges en 2015-2016.

Perspectives

Le Musée travaillera en étroite collaboration avec ses partenaires, le gouvernement du Canada et les Amis du MCDP afin d'évaluer ses besoins de financement à long terme en tenant compte des questions suivantes :

- En 2012, le Musée a reçu une avance de 35 millions de dollars sur les crédits futurs pour achever le projet d'immobilisations. On prévoit réduire les crédits de fonctionnement futurs sur six exercices à compter de 2018-2019.
- Le montant des crédits annuels du Musée avait été déterminé d'après un plan d'entreprise commandé par les Amis du MCDP et achevé en février 2006, avant que le Musée soit désigné comme un musée national. Les besoins en financement à long terme du Musée sont influencés par l'inflation des coûts au cours de la décennie et tiennent compte d'une meilleure connaissance des frais d'exploitation réels depuis l'ouverture en septembre 2014 qui n'avaient pas été inclus dans les estimations initiales;
- Les répercussions d'être un musée numérique n'avaient pas été entièrement comprises en 2006. L'allocation du financement à long terme du Musée doit tenir compte du fait que la collection du MCDP est en grande partie constituée d'histoires portant sur les droits de la personne qui sont racontées au moyen de films, d'enregistrements vidéo et de présentations numériques interactives qui exigent du matériel informatique et audiovisuel sophistiqué, dont certains éléments auront des cycles de vie relativement courts. Il faut du personnel et des services professionnels dans les domaines de la conception, des nouvelles technologies des médias et de l'information afin de développer, d'exploiter, d'entretenir et d'actualiser les expositions;
- Il faut que le plan définitif de remplacement des immobilisations pour le matériel lié aux installations, l'infrastructure informatique et le matériel d'expositions soit intégré dans le financement à long terme. À titre de musée numérique, il faudra remplacer régulièrement la majorité du matériel audiovisuel des expositions afin de répondre aux attentes des visiteurs et l'infrastructure informatique devra être constamment mise à jour afin d'assurer une expérience de qualité aux visiteurs;

- Le Musée envisage de développer un centre d'apprentissage numérique pour offrir des possibilités accrues de réaliser le mandat du Musée, d'élargir la portée de la programmation du Musée et d'accroître les possibilités de produits provenant de la location des installations.

Le MCDP poursuivra ses efforts pour maximiser ses produits de toutes les sources possibles. En partenariat avec les Amis, le Musée envisage aussi de compléter ses crédits parlementaires par des parrainages et l'appui philanthropique.

Haut : Le nuage de verre du Musée contre un ciel bleu.
(Aaron Cohen/MCDP)

Centre : Une artiste exécute la danse du cerceau à La Fourche, à Winnipeg, près du Musée. (Jessica Sigurdson/MCDP)

Bas : Trois des quatre « racines » du Musée sont recouvertes de plus d'une douzaine d'espèces d'herbes indigènes des prairies.
(Aaron Cohen/MCDP)





états financiers

États financiers

Musée canadien pour les droits de la personne

Exercice terminé le 31 mars 2017

À gauche : Lindsay Winter/MCDP



responsabilité
de la direction

La direction a préparé les états financiers inclus dans le présent rapport annuel conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public et elle est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données qui y figurent. Les états financiers comprennent des montants fondés nécessairement sur les estimations et le jugement de la direction. Les informations financières présentées ailleurs dans le rapport annuel concordent avec celles contenues dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités relatives à l'intégrité et à la fidélité des états financiers, la direction a conçu et maintient des documents comptables, des contrôles financiers et de gestion, des systèmes d'information et des pratiques de gestion. Ces mesures visent à donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et contrôlés, et que les opérations sont conformes à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements ainsi qu'à la *Loi sur les musées* et son règlement et aux règlements administratifs du Musée.

Le Conseil d'administration a la responsabilité de veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière d'information financière et de contrôle interne. Il confie cette tâche au Comité de vérification, composé de cinq administrateurs du Musée. Le Comité de vérification rencontre la direction et l'auditeur externe indépendant

afin d'examiner la façon avec laquelle les responsabilités relatives aux états financiers sont acquittées, ainsi que pour discuter de l'audit, des contrôles internes et d'autres questions financières pertinentes. Le Comité de vérification a examiné et approuvé les états financiers.

L'auditeur externe du Musée, soit le vérificateur général du Canada, audite les états financiers et en fait rapport à la ministre du Patrimoine canadien, qui est responsable envers le Parlement du Musée canadien pour les droits de la personne.



John Young
Le président-directeur général



Susanne Robertson
La chef des opérations
financières

Le 22 juin 2017



rapport de l'auditeur



RAPPORT DE L'AUDITEUR IND PENDANT

  l'administration du Patrimoine canadien

Rapport sur les  tats financiers

J'ai effectu  audit des  tats financiers consolid s du Mus e canadien pour les droits de la personne, qui comprennent l' tat de la situation financi re au 31 mars 2017, et l' tat des r sultats, l' tat des pertes de r  valuation, l' tat de l' volution de l'actif net et l' tat des flux de tr sorerie pour l'exercice clos   cette date, ainsi qu'un r sum  des principales m thodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilit  de la direction pour les  tats financiers

La direction est responsable de la pr paration et de la pr sentation fid le de ces  tats financiers conform ment aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public ainsi que du contr le interne qu'elle consid re comme n cessaire pour permettre la pr paration d' tats financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci r sultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilit  de l'auditeur

Ma responsabilit  consiste   exprimer une opinion sur les  tats financiers sur la base de mon audit. J'ai effectu  mon audit selon les normes d'audit g n ralement reconnues du Canada. Ces normes requ rent que je me conforme aux r gles de d ontologie et que je planifie et r alise l'audit de fa on   obtenir l'assurance raisonnable que les  tats financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en  uvre de proc dures en vue de recueillir des  l ments probants concernant les montants et les informations fournis dans les  tats financiers. Le choix des proc dures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son  valuation des risques que les  tats financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci r sultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l' valuation de ces risques, l'auditeur prend en consid ration le contr le interne de l'entit  portant sur la pr paration et la pr sentation fid le des  tats financiers afin de concevoir des proc dures d'audit appropri es aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacit  du contr le interne de l'entit . Un audit comporte  galement l'appr ciation du caract re appropri  des m thodes comptables retenues et du caract re raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de m me que l'appr ciation de la pr sentation d'ensemble des  tats financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Musée canadien pour les droits de la personne au 31 mars 2017, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la Loi sur la gestion des finances publiques, je déclare qu'à mon avis les principes comptables des Normes comptables canadiennes pour le secteur public ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations du Musée canadien pour les droits de la personne dont j'ai eu connaissance au cours de mon audit des états financiers ont été effectuées, dans tous leurs aspects significatifs, conformément à la partie X de la Loi sur la gestion des finances publiques et ses règlements, à la Loi sur les musées et ses règlements, aux règlements administratifs du Musée canadien pour les droits de la personne ainsi qu'à l'instruction donnée en vertu de l'article 89 de la Loi sur la gestion des finances publiques.

Pour le vérificateur général du Canada,



Riowen Yves Abgrall, CPA, CA
Directeur principal

Le 22 juin 2017
Ottawa, Canada

À droite : Aaron Cohen/MCDP

A photograph of a modern architectural interior, likely a multi-level atrium or office building. The image features a complex network of white metal beams and glass railings. Warm, yellowish light is emitted from recessed strips within the railings, creating a soft glow. The perspective is looking upwards, emphasizing the height and structural complexity of the space. A semi-transparent purple rectangle is overlaid on the left side of the image, containing the text 'états financiers' in white serif font.

états financiers

État de la situation financière (en milliers de dollars)

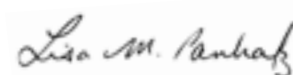
Au 31 mars	2017	2016
Actif		
À court terme		
Trésorerie et trésorerie affectée (note 3)	9 613 \$	12 511 \$
Créances (note 4)	825	951
Stocks	172	124
Charges payées d'avance	561	385
Compte de dépôt des retenues	42	53
	11 213	14 024
Collections (note 5)	1	1
Immobilisations (note 6)		
En service	314 270	327 535
En construction	578	815
Total de l'actif	326 062 \$	342 375 \$
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (notes 7 et 8)	3 607 \$	16 869 \$
Retenues à payer	42	53
Produits reportés	53	39
	3 702	16 961
Apports reportés (note 9)	4 428	2 853
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 10)	309 081	322 081
Total du passif	317 211	341 895
Actif net		
Non affecté	3 883	(4 488)
Investi en immobilisations (note 11)	4 979	4 979
Pertes de réévaluation cumulées	(11)	(11)
	8 851	480
Total du passif et de l'actif net	326 062 \$	342 375 \$

*Obligations contractuelles (note 17) et passifs éventuels (note 18)
Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.*

Approuvé par
le Conseil
d'administration :



Pauline Rafferty
**La présidente par intérim du
Conseil d'administration**



Lisa Pankratz
La présidente du Comité de vérification

États des résultats (en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars	2017	2016
Produits (tableau 1)		
Exploitation	3 230 \$	3 634 \$
Apports	7 381	7 537
Produits divers	181	346
Total des produits	10 792	11 517
Charges (tableau 2)		
Contenu et programmation du Musée	12 812	11 392
Édifice permanent	22 263	28 584
Gérance et gestion d'entreprise	5 574	5 545
Total des charges	40 649	45 521
Excédent des charges sur les produits avant les crédits parlementaires	(29 857)	(34 004)
Crédits parlementaires (note 12)	38 228	27 023
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	8 371 \$	(6 981) \$

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

État des pertes de réévaluation (en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars	2017	2016
Pertes de réévaluation cumulées au début de l'exercice	(11) \$	(2) \$
Pertes non réalisées attribuables		
Au change	(4)	(22)
Montants reclassés à l'état des résultats		
Gain de change	4	13
Perte nette de réévaluation de l'exercice	-	(9)
Pertes de réévaluation cumulées à la fin de l'exercice	(11) \$	(11) \$

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

État de l'évolution de l'actif net (en milliers de dollars)

	Non affecté	Investi en immobilisations	Pertes de réévaluation cumulées	Total
Actif net au 31 mars 2015	2 493 \$	4 979 \$	(2) \$	7 470 \$
Excédent des charges sur les produits	(6 981)	-	-	(6 981)
Variation nette des pertes de réévaluation cumulées	-	-	(9)	(9)
Actif net au 31 mars 2016	(4 488)	4 979	(11)	480
Excédent des produits sur les charges	8 371	-	-	8 371
Variation nette des pertes de réévaluation cumulées	-	-	-	-
Actif net au 31 mars 2017	3 883 \$	4 979 \$	(11) \$	8 851 \$

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie (en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars	2017		2016	
Activités de fonctionnement				
Rentrées de fonds – clients	3 280	\$	3 649	\$
Rentrées de fonds – apports	-		300	
Rentrées de fonds – crédits parlementaires	31 358		20 843	
Rentrées de fonds – produits divers	3		5	
Sorties de fonds – employés et en leur nom	(12 406)		(11 604)	
Sorties de fonds – fournisseurs	(24 686)		(9 667)	
Intérêts reçus	108		102	
	(2 343)		3 628	
Activités d'investissement en immobilisations				
Décaissements pour l'acquisition d'immobilisations en construction	(539)		(462)	
Décaissements pour l'acquisition d'immobilisations en service	(2 846)		(5 325)	
	(3 385)		(5 787)	
Activités de financement				
Crédit parlementaire pour l'acquisition d'immobilisations en service	1 258		344	
Financement par crédits parlementaires (dépenses en immobilisations) pour les immobilisations en service	988		513	
Apports provenant de sources non gouvernementales pour les immobilisations en construction ou en service	573		3 921	
	2 819		4 778	
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(2 909)		2 619	
Trésorerie au début de l'exercice				
Trésorerie et trésorerie affectée	12 511		9 866	
Compte de dépôt des retenues	53		79	
	12 564		9 945	
Trésorerie à la fin de l'exercice				
Trésorerie et trésorerie affectée	9 613		12 511	
Compte de dépôt des retenues	42		53	
	9 655	\$	12 564	\$

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.



notes
complémentaires

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2017 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

1. a) Pouvoir et mission

Le Musée canadien pour les droits de la personne (le « Musée ») a été constitué en vertu d'une modification de la *Loi sur les musées*, le 10 août 2008, à titre de société d'État, mentionnée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (la « LGFP »). Le Musée n'est pas assujéti à l'impôt sur les bénéfices en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Le Musée est le premier musée national établi hors de la région de la capitale nationale et le premier à être construit à l'aide de financement reçu du gouvernement du Canada ainsi que d'autres paliers de gouvernement. La province du Manitoba, la Ville de Winnipeg et les Amis du Musée canadien pour les droits de la personne (les Amis du MCDP), (représentant principalement des donateurs du secteur privé, des organismes et des particuliers) ont également financé le projet d'immobilisations (l'édifice et les expositions). Le Musée canadien pour les droits de la personne rend des comptes au Parlement par l'entremise de la ministre du Patrimoine canadien.

Sa mission, telle que définie dans la modification de la *Loi sur les musées*, est la suivante :

« explorer le thème des droits de la personne, en mettant un accent particulier sur le Canada, en vue d'accroître la compréhension du public à cet égard, de promouvoir le respect des autres et d'encourager la réflexion et le dialogue ».

Le gouverneur en conseil n'a pas approuvé le Plan d'entreprise quinquennal du Musée depuis 2013-2014 et, par conséquent, les résumés des plans d'entreprise quinquennaux n'ont pas été déposés au Parlement comme l'envisage la LGFP. Le Musée travaille avec le gouvernement pour obtenir l'approbation des plans.

b) Activités

Les activités du Musée se divisent en trois secteurs se renforçant mutuellement et travaillant de concert de manière à respecter tous les aspects de sa mission. Ces activités peuvent être décrites de la façon suivante :

Contenu et programmation du Musée

Que le contenu et la programmation du Musée soient objectifs, novateurs et accessibles, qu'ils défient la manière dont les gens pensent et réagissent envers les droits d'autrui, et qu'ils soient conçus par le truchement de la mobilisation constante de la communauté.

Édifice permanent

Que le Musée fournisse des installations sécuritaires et fonctionnelles conformes ou supérieures à toutes les exigences de sécurité et du code du bâtiment et qui sont facilement accessibles au public. Que tous les aspects de la gestion des installations et de l'infrastructure de la technologie de l'information soient gérés de façon avisée, transparente et responsable, en assurant la gérance de l'environnement et en recourant aux meilleures pratiques en matière de gestion de projet et de gestion des risques.

Gérance et gestion d'entreprise

Que le Musée adopte des pratiques de gouvernance et de gérance avisées et efficaces permettant l'harmonisation des ressources avec les priorités et une reddition complète de comptes et une transparence envers tous les Canadiens; que le MCDP recrute et maintienne les ressources humaines nécessaires; que le MCDP appuie la campagne de financement des Amis du MCDP pour l'aider à payer les coûts en immobilisations à court terme et à soutenir la programmation et les autres activités du MCDP à long terme.

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2017 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

c) Mise en œuvre de l'article 89 de la Loi sur la gestion des finances publiques

En juillet 2015, le Musée a reçu une instruction (C.P. 2015-1105) en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* pour harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques en matière de frais de déplacement, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes en matière de frais de déplacement, d'accueil, de conférences et d'événements du Conseil du Trésor conformément à ses obligations juridiques, et à présenter la mise en œuvre de cette instruction dans le prochain plan d'entreprise du Musée. Au 31 mars 2017, le Musée avait aligné ses politiques et pratiques sur les instruments du Conseil du Trésor. Au cours du prochain exercice, le Musée entend mettre en place les exigences de rapports et de divulgation proactive conformément aux instruments du Conseil du Trésor. La mise en œuvre de cette instruction a été communiquée dans le Plan d'entreprise de 2016-2017 à 2020-2021.

2. Principales méthodes comptables

a) Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux chapitres de la série 4200 des normes comptables canadiennes pour le secteur public pour les organismes sans but lucratif du secteur public. Le Musée applique la méthode du report des organismes sans but lucratif pour comptabiliser les apports.

b) Actifs financiers et passifs financiers

La trésorerie est constituée de dépôts auprès d'institutions financières qui peuvent être retirés sans préavis ni pénalité.

La trésorerie, la trésorerie affectée et le compte de dépôt des retenues sont classés dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur des actifs

financiers, déterminée par le cours acheteur prévalant à la date de clôture, sont constatées dans l'état des pertes de réévaluation. Les gains et les pertes réalisés sont constatés dans l'état des résultats.

Les créances ainsi que les créditeurs et charges à payer sont comptabilisés au coût après amortissement.

c) Stocks

Les stocks, qui se composent de marchandises pour la boutique, sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré.

d) Collections

La collection permanente, constituée d'archives, d'artefacts et d'objets d'art, représente une partie de l'actif du Musée et est présentée dans l'état de la situation financière à une valeur symbolique de 1 \$, en raison des difficultés pratiques de lui attribuer une valeur significative.

Les objets achetés pour la collection permanente sont comptabilisés en charges au cours de l'exercice d'acquisition. Les objets reçus en dons sont comptabilisés en charges avec des produits de dons compensatoires au cours de l'exercice d'acquisition.

e) Immobilisations

Les immobilisations qui appartiennent au Musée sont évaluées au coût, moins l'amortissement cumulé. Lorsque la construction d'une immobilisation est achevée, son coût est viré des immobilisations en construction à la catégorie d'immobilisation appropriée. Le classement par composantes est appliqué à l'édifice et aux expositions, et l'amortissement est calculé selon la méthode linéaire, en fonction de la durée de vie utile des actifs ou des composantes, comme suit :

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2017 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Actif	Vie utile
Édifice	
De base	40 ans
Composantes mécaniques et électriques	20 ans
Expositions	5 à 15 ans
Matériel informatique et logiciels	3 à 5 ans
Améliorations de l'édifice	5 à 20 ans
Mobilier et matériel	3 à 10 ans
Développement des programmes d'entreprise	5 ans
Films	2 à 3 ans
Développement du site Web	2 à 5 ans

Lorsque la conjoncture indique qu'un actif ne contribue plus à la capacité du Musée de fournir ses services, sa valeur comptable nette est ramenée à sa valeur résiduelle, s'il en est.

f) Avantages sociaux futurs

i) Prestations de retraite

Pratiquement tous les employés du Musée sont couverts par le Régime de retraite de la fonction publique (le « Régime »), un régime de retraite contributif à prestations déterminées, constitué en vertu d'une loi et parrainé par le gouvernement du Canada. Autant les employés que le Musée doivent verser des cotisations pour payer le coût des services rendus au cours de l'exercice. En vertu de la législation actuelle, le Musée n'a aucune obligation juridique ou implicite de verser des cotisations supplémentaires à l'égard des services passés ou des déficits de capitalisation du Régime. Par conséquent, les cotisations du Musée sont passées en charges au cours de l'exercice où les employés rendent les services et elles constituent son obligation totale en matière de prestations de retraite.

ii) Avantages pour congés de maladie

Le Musée accorde aux employés des avantages pour congés de maladie qui s'accumulent, mais ne sont pas acquis. L'obligation au

titre des prestations constituées au regard des droits aux congés de maladie gagnés par les employés est déterminée par la direction selon une méthode fondée sur des hypothèses et les meilleures estimations concernant les données démographiques relatives aux employés et l'utilisation des congés de maladie par les employés actifs.

iii) Prestations de maternité ou parentales

Les membres du personnel ont droit à des prestations de maternité ou parentales, telles que le prévoient les contrats de travail et les conditions d'emploi. Le coût de ces prestations est fonction des événements. La direction détermine l'obligation au titre des prestations constituées en recourant à une méthode fondée sur des hypothèses et les meilleures estimations des congés de maternité ou congés parentaux.

g) Constatation des produits

i) Activités du Musée

Les produits provenant des activités muséales englobent la vente des droits d'entrée et des programmes, les ventes de la boutique, la location des installations, les abonnements et un pourcentage des ventes du restaurant et des services de traiteur. Ils sont constatés dans l'exercice au cours duquel la vente de biens est achevée ou les services sont rendus.

ii) Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada fournit du financement au Musée au moyen de crédits parlementaires.

Les crédits parlementaires qui sont explicitement ou implicitement affectés à l'achat d'immobilisations amortissables sont reportés et constatés à titre de produits selon la même méthode et sur les mêmes périodes que les immobilisations connexes acquises.

Les crédits parlementaires qui ne sont pas affectés à des fins déterminées sont constatés à titre de produits dans l'état des résultats au cours de l'exercice pour lequel ils sont approuvés.

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2017 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

iii) Apports d'autres instances gouvernementales et de sources non gouvernementales

Du financement peut être obtenu de diverses instances gouvernementales, autres que le gouvernement du Canada, et d'autres sources non gouvernementales.

Les apports d'autres instances gouvernementales, l'aide de sources non gouvernementales et les dons qui sont explicitement ou implicitement affectés à l'achat d'immobilisations amortissables sont reportés et constatés à titre de produits selon la même méthode et sur les mêmes périodes que les immobilisations connexes acquises.

Les apports d'autres instances gouvernementales, l'aide de sources non gouvernementales et les dons qui ne sont pas affectés à des fins déterminées sont constatés à titre de produits dans l'état des résultats lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, dans la mesure où la somme en question peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et sa perception est raisonnablement assurée.

iv) Apports en nature et dons d'artéfacts

Les produits et les charges compensatoires provenant de biens et services reçus en nature sont comptabilisés à leur juste valeur de marché à leur réception. Les dons d'artéfacts sont comptabilisés à leur juste valeur de marché au cours de l'exercice où le dernier des trois critères précis est rempli : i) le Service des collections du Musée a approuvé le don d'artéfact; ii) le transfert légal a eu lieu entre le donateur et le Musée; iii) une juste valeur de marché a été attribuée au don d'artéfact. Si l'artéfact donné est désigné comme faisant partie de la bibliothèque ou de la collection de travail du Musée, il sera comptabilisé comme produit et inscrit à l'actif.

Si l'artéfact donné est désigné comme faisant partie de la collection permanente du Musée, il sera comptabilisé à titre de produit avec une charge compensatoire aux acquisitions pour la collection permanente.

Les apports en nature relatifs à des immobilisations amortissables sont comptabilisés à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations dans

l'état de la situation financière. Les apports en nature ayant trait à des immobilisations non amortissables sont comptabilisés comme actif net investi en immobilisations dans l'état de la situation financière.

Les apports en nature sont comptabilisés à la juste valeur du bien reçu.

v) Produit d'intérêts

Les intérêts sont constatés en produits dans l'exercice où ils sont gagnés.

Les produits financiers affectés sont constatés en résultat dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel les charges correspondantes sont constatées.

vi) Services des bénévoles

Chaque année, des bénévoles consacrent un nombre considérable d'heures de services. En raison de la difficulté de leur attribuer une juste valeur, les apports sous forme de services ne sont pas constatés dans les présents états financiers.

vii) Produits reportés

Les produits reportés représentent des fonds reçus par le Musée pour la vente de cartes-cadeaux et des produits spécifiques des ventes de la boutique qui sont désignés pour aider le programme d'entrée des jeunes qui ne sont pas encore gagnés par la prestation de biens et services.

h) Charges

Une charge qui contribue directement à une activité décrite à la note 1. b) est attribuée en totalité à cette activité. Lorsque certaines charges contribuent à plus d'une activité, elles sont réparties en fonction du temps estimatif consacré à chaque activité.

i) Conversion de devise

Les actifs et passifs monétaires libellés en dollars américains sont convertis en dollars canadiens au taux de change à la date de l'état de la situation financière. Les opérations libellées en dollars américains sont comptabilisées selon le cours de change à midi à la date de l'opération.

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2017 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Les gains de change réalisés sont comptabilisés comme produits divers dans l'état des résultats. Les pertes de change réalisées sont comptabilisées comme charges dans l'état des résultats.

Les gains et pertes de change non réalisés sur les actifs monétaires sont comptabilisés dans l'état des pertes de réévaluation.

j) Les Amis du MCDP

Le Musée et les Amis du MCDP sont apparentés en vertu de l'influence notable que le Musée exerce sur ces derniers. Les Amis du MCDP sont une entité juridique distincte, qui a pour mission de solliciter et d'obtenir des dons importants pour soutenir le mandat du Musée et l'aider à concrétiser sa vision. Les états financiers des Amis du MCDP ont été audités, mais ils n'ont pas été consolidés dans les états financiers du Musée.

k) Passifs éventuels

Dans le cours normal de ses activités, le Musée peut être exposé à diverses réclamations ou poursuites en justice. Certaines de ces obligations éventuelles peuvent se concrétiser si un ou plusieurs événements futurs se produisent ou manquent de se produire. En fonction de la probabilité qu'un ou plusieurs de ces événements se produisent ou non, et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être faite, un passif et une charge sont comptabilisés dans les états financiers du Musée.

l) Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables pour le secteur public exige de la direction qu'elle fasse des estimations et des hypothèses touchant les montants d'actif et de passif à la date des états financiers et les montants des produits et des charges de l'exercice. Les charges à payer, les passifs éventuels et la durée de vie utile des immobilisations sont les principaux éléments pour lesquels on doit recourir à des estimations. Les résultats réels pourraient donc différer de ces estimations. Ces estimations sont examinées trimestriellement et les ajustements qui deviennent nécessaires sont comptabilisés dans les états financiers de la période au cours de laquelle ils deviennent connus.

m) Services reçus à titre gracieux

Le Musée reçoit à titre gracieux des services d'audit du Bureau du vérificateur général du Canada. Ces services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

3. Trésorerie et trésorerie affectée

La trésorerie affectée comprend des fonds détenus dans un compte de banque distinct du Musée et est affectée aux coûts en capital et aux frais d'exploitation désignés et provient des apports reçus d'entités non gouvernementales, de l'aide d'autres instances gouvernementales et de crédits parlementaires.

	2017		2016	
Trésorerie	5 113	\$	9 754	\$
Trésorerie affectée	4 500		2 757	
	9 613	\$	12 511	\$

La variation de la trésorerie affectée comprend les éléments suivants :

	2017		2016	
Solde au début de l'exercice	2 757	\$	1 329	\$
Ajouter les apports reçus au cours de l'exercice	549		4 200	
Ajouter les crédits parlementaires (dépenses en immobilisations)	988		513	
Ajouter les crédits parlementaires reportés pour les projets d'immobilisations	1 200		1 867	
Ajouter les produits financiers reportés	24		19	
Déduire les sommes utilisées pour l'achat d'immobilisations	(1 018)		(5 171)	
Solde à la fin de l'exercice	4 500	\$	2 757	\$

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2017 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

4. Créances

	2017		2016	
Apports et dons des Amis du MCDP	515	\$	525	\$
Taxes remboursables	165		275	
Location des installations et commissions	48		98	
Divers	97		53	
	825	\$	951	\$

La valeur comptable des créances du Musée équivaut à leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

5. Collections

Le Musée entretient trois collections distinctes, mais liées qui appuient les activités et les programmes du Musée dans le cadre de son mandat, comme indiqué ci-après :

- **Collection permanente** – archives, artefacts et objets d'art
- **Collection de la bibliothèque** – documents bilingues publiés, dont des publications électroniques
- **Collection de travail** – éléments matériels construits ou achetés pour la programmation publique ou les expositions et qui peuvent être passés en charges.

Seules les acquisitions désignées comme faisant partie de la collection permanente respectent les exigences comptables d'une collection telles qu'établies dans les normes comptables pour le secteur public. Les objets achetés pour la collection permanente sont comptabilisés en charges au cours de l'exercice d'acquisition. Les objets reçus en dons sont comptabilisés en charges avec des produits de dons compensatoires au cours de l'exercice d'acquisition.

Les acquisitions désignées comme faisant partie des collections de la bibliothèque ou de travail sont inscrites à l'actif ou passées en charges selon les règles comptables en fonction du seuil de capitalisation établi du Musée.

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2017, le Musée a acquis des artefacts pour 5 \$ (2016 – 12 \$) et reçu pour 3 \$ (2016 – néant) en artefacts donnés pour la collection permanente.

Le Musée n'a comptabilisé aucun produit de la vente d'objets de la collection permanente pour les exercices terminés les 31 mars 2017 et 2016.

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2017 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

6. Immobilisations

	Coût 2016		Entrées (Virements)		Sorties		Coût 2017	
Terrains	4 979	\$	-	\$	-	\$	4 979	\$
Édifice								
De base	238 272		356		(3)		238 625	
Composantes mécaniques et électriques	48 506		-		-		48 506	
Expositions	48 971		376		(10)		49 337	
Matériel informatique et logiciels	6 703		473		-		7 176	
Améliorations de l'édifice	7 215		177		-		7 392	
Mobilier et matériel	1 970		198		-		2 168	
Développement du site Web	978		104		-		1 082	
Développement des programmes d'entreprise	1 049		85		-		1 134	
Films	97		-		-		97	
Total partiel – immobilisations en service	358 740		1 769		(13)		360 496	
Immobilisations en construction	815		(56)		(181)		578	
	359 555	\$	1 713	\$	(194)	\$	361 074	\$

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2017 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

	Amortissement cumulé 2016	Charge d'amortissement	Sorties	Amortissement cumulé 2017
Terrains	- \$	- \$	- \$	- \$
Édifice				
De base	13 255	5 967	-	19 222
Composantes mécaniques et électriques	5 414	2 426	-	7 840
Expositions	5 575	4 131	(4)	9 702
Matériel informatique et logiciels	5 216	1 316	-	6 532
Améliorations de l'édifice	550	511	-	1 061
Mobilier et matériel	527	224	-	751
Développement du site Web	318	196	-	514
Développement des programmes d'entreprise	270	237	-	507
Films	80	17	-	97
Total partiel – immobilisations en service	31 205	15 025	(4)	46 226
Immobilisation en construction	-	-	-	-
	31 205 \$	15 025 \$	(4) \$	46 226 \$

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2017 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

	Valeur comptable nette 2016		Valeur comptable nette 2017	
Terrains	4 979	\$	4 979	\$
Édifice				
De base	225 017		219 403	
Composantes mécaniques et électriques	43 092		40 666	
Expositions	43 396		39 635	
Matériel informatique et logiciels	1 487		644	
Améliorations de l'édifice	6 665		6 331	
Mobilier et matériel	1 443		1 417	
Développement du site Web	660		568	
Développement des programmes d'entreprise	779		627	
Films	17		-	
Total partiel – immobilisations en service	327 535		314 270	
Immobilisation en construction	815		578	
	328 350	\$	314 848	\$

Les terrains ont été donnés au Musée le 15 avril 2009. Si les terrains ne sont plus utilisés aux fins du Musée ou pour toute autre fin approuvée par ses propriétaires antérieurs, la propriété de ces terrains retournera à la Ville de Winnipeg et à The Forks Renewal Corporation.

La charge d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 mars 2017 est de 15,0 millions de dollars (2016 – 15,2 millions).

Les immobilisations en construction représentent les coûts pour la construction et l'aménagement du centre d'apprentissage numérique, des expositions itinérantes, ainsi que les coûts engagés pour les autres biens en cours d'élaboration comme les coûts liés au site Web pour l'initiative de musée virtuel, les améliorations de l'édifice et la programmation numérique.

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2017 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

7. Crédoiteurs et charges à payer

	2017	2016
Paiement en remplacement d'impôts	692 \$	11 913 \$
Créditeurs liés à l'exploitation	2 823	3 154
Créditeurs liés aux immobilisations	92	1 802
	3 607 \$	16 869 \$

À titre de société d'État, le Musée est visé par la Loi sur les paiements versés en remplacement d'impôts qui régit les paiements des impôts fonciers. Au cours des exercices antérieurs, une provision pour les impôts fonciers sur les terrains et l'édifice a été comptabilisée en fonction des montants versés par Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) au nom du Musée et selon l'avis du Comité consultatif sur le règlement des différends en ce qui concerne l'évaluation des terrains. La Ville de Winnipeg et SPAC ont convenu du montant définitif de l'évaluation, ce qui a entraîné une charge supplémentaire à payer de l'exercice précédent de 8,0 millions de dollars, pour une charge à payer totale de 11,9 millions, pour les années d'imposition de 2009 jusqu'au 31 mars 2016.

Le Musée a payé le montant total du règlement pour les années d'imposition de 2009 à 2016 à SPAC au cours de l'exercice considéré. La charge à payer pour l'exercice en cours représente les montants liés au premier trimestre de l'année d'imposition 2017.

La valeur comptable des crédoiteurs et charges à payer équivaut à leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

8. Avantages sociaux futurs

a) Prestations de retraite

Pratiquement tous les employés du Musée sont couverts par le Régime de retraite de la fonction publique (le « Régime »), un régime de retraite contributif à prestations déterminées, constitué en vertu d'une loi et parrainé par le gouvernement du Canada. Autant les employés que le Musée doivent verser des cotisations. Le président du Conseil du Trésor du Canada établit les cotisations exigées de l'employeur en fonction d'un multiple de la cotisation exigée des employés. Le taux général de cotisation pour les employés en vigueur au 31 mars 2017 était de 9,4 % (2016 – 9,0 %) pour les employés ayant une date d'entrée en service antérieure au 1er janvier 2013 et de 8,4 % (2016 – 7,9 %) pour les employés ayant une date d'entrée en service à compter du 1er janvier 2013. Le total des cotisations de 894 \$ a été passé en charges de l'exercice terminé le 31 mars 2017 (2016 – 925 \$).

Le gouvernement du Canada a l'obligation législative d'effectuer le versement des prestations dans le cadre du Régime. En règle générale, les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans à un taux annuel de 2 % pour le service ouvrant droit à pension, multiplié par la rémunération moyenne des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont coordonnées avec le Régime de pensions du Canada et le Régime des rentes du Québec et elles sont indexées à l'inflation.

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2017 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

b) Congés de maladie et prestations de maternité ou parentales

Les informations relatives aux régimes, évaluées en fin d'exercice, sont comme suit :

	2017		2016	
Obligations au titre des avantages constitués au début de l'exercice	25	\$	47	\$
Coût des avantages de l'exercice	169		105	
Avantages versés au cours de l'exercice	(135)		(127)	
Obligations au titre des avantages constitués à la fin de l'exercice	59	\$	25	\$

9. Apports reportés

Les apports reportés comptabilisés par le Musée sont comme suit :

	2017		2016	
Apports reportés affectés à l'achat futur d'immobilisations	4 428	\$	2 853	\$

Les variations du solde des apports reportés au cours de l'exercice ont été comme suit :

	2017		2016	
Solde au début de l'exercice	2 853	\$	980	\$
Ajouter :				
Crédits parlementaires (dépenses en immobilisations)	988		513	
Crédits parlementaires affectés reportés	1 200		1 867	
Sources non gouvernementales et autres instances gouvernementales	524		3 927	
Produits financiers reportés	24		19	
	2 736		6 326	
Déduire :				
Montants virés aux apports reportés afférents aux immobilisations	(927)		(4 396)	
Montants constatés en produits	(234)		(57)	
	(1 161)		(4 453)	
Solde à la fin de l'exercice	4 428	\$	2 853	\$

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2017 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

10. Apports reportés afférents aux immobilisations

Les variations des apports reportés afférents aux immobilisations, achetées mais non complètement amorties, sont comme suit :

	2017		2016	
Solde au début de l'exercice	322 081	\$	332 510	\$
Montants virés des apports reportés	927		4 396	
Apports publics :				
Crédits parlementaires pour l'acquisition d'immobilisations en service	1 258		344	
Apports non gouvernementaux :				
Apports en capital en nature des Amis du MCDP et autres	31		55	
Apports en capital en nature de la Ville de Winnipeg	-		4	
Amortissement et perte d'apports reportés afférents aux immobilisations en service	(15 216)		(15 228)	
Solde à la fin de l'exercice	309 081	\$	322 081	\$

11. Actif net investi en immobilisations

L'actif net investi en immobilisations se compose des terrains donnés par la Ville de Winnipeg et The Forks Renewal Corporation comme suit :

	2017		2016	
Immobilisations	314 848	\$	328 350	\$
Moins les montants financés par les apports reportés afférents aux immobilisations	(309 081)		(322 081)	
Moins les montants à être financés par les apports reportés	(788)		(1,290)	
Terrains	4 979	\$	4 979	\$

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2017 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

12. Crédits parlementaires

Exercice terminé le 31 mars	2017	2016
Montant du Budget principal des dépenses pour les dépenses d'exploitation et en immobilisations	21 700	\$ 21 700
Budget supplémentaire des dépenses (B)	11 904	-
Déduire les crédits parlementaires de l'exercice considéré non constatés en produits :		
Affectés à l'acquisition d'immobilisations (apports reportés)	(1 200)	(1 867)
Crédits parlementaires (dépenses en immobilisations) reportés	(988)	(513)
Montants utilisés pour l'achat d'immobilisations	(1 258)	(344)
Ajouter les crédits parlementaires des exercices antérieurs constatés en produits de l'exercice considéré :		
Amortissement et perte d'apports reportés afférents aux immobilisations en service	7 865	8 017
Montants affectés utilisés au cours de l'exercice considéré pour des éléments passés en charges aux fins comptables	205	30
	38 228	\$ 27 023

13. Les Amis du MCDP

Les Amis du MCDP réunissent des fonds provenant de particuliers, de fondations, d'instances gouvernementales et de sociétés afin d'aider le projet d'immobilisations du Musée. Les Amis du MCDP sont responsables de financer leurs propres dépenses d'exploitation au moyen de dons provenant du secteur privé et d'autres sources. Le Musée a offert des locaux et des services, dont la sécurité, le service de conciergerie, le soutien pour les technologies de l'information et d'autres services et commodités pour des frais de 1,00 \$ par année. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017, des frais indirects de soutien administratif de l'ordre de 0,3 million de dollars (2016 – 0,3 million) ont été engagés par le Musée. Les apports que les Amis du MCDP versent au Musée sont comptabilisés comme apports reportés dans l'état de la situation financière et sont virés aux apports reportés afférents aux immobilisations au fur et à mesure que les fonds sont utilisés pour le projet d'immobilisations. Les apports des Amis du MCDP qui sont affectés à des fins déterminées seront reportés et comptabilisés en résultat au fur et à mesure que les dépenses connexes seront engagées. Les apports non affectés seront comptabilisés comme produits dans l'exercice où ils seront reçus.

14. Gestion des risques financiers

Le Musée est exposé aux risques suivants en raison de son utilisation d'instruments financiers : risque de crédit, risque de marché et risque de liquidité. Ces risques n'ont aucune incidence importante sur les états financiers du Musée. Aucune modification n'a été apportée au niveau des risques et aux pratiques de gestion des risques connexes par rapport à l'exercice précédent.

Le mandat du Comité de vérification précise qu'il doit s'assurer que le Musée détermine ses principaux risques et que la direction en fasse le suivi et les contrôle. Le Conseil d'administration surveille les systèmes

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2017 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

et pratiques de contrôle interne du Musée et voit à ce que ces mesures contribuent à l'évaluation et à l'atténuation des risques.

a) Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque que le Musée subisse une perte financière si un client ou une contrepartie à un instrument financier manque à ses obligations contractuelles. Un tel risque découle surtout de certains actifs financiers que le Musée détient et qui se composent de la trésorerie affectée, de la trésorerie, du compte de dépôt des retenues ainsi que des créances.

Au 31 mars 2017, la valeur comptable de ces actifs représente l'exposition maximale du Musée au risque de crédit.

i) Trésorerie et compte de dépôt des retenues

Le Musée gère le risque de crédit lié à la trésorerie en faisant affaire exclusivement avec des banques et des institutions financières réputées et en recourant à une politique de placement approuvée par le Conseil d'administration pour orienter ses décisions d'investissement.

Au 31 mars 2017, le Musée détenait seulement de la trésorerie.

b) Risque de marché

Le risque de marché représente le risque des variations des prix du marché, tels que les taux de change ou les taux d'intérêt, qui peuvent influencer sur les résultats du Musée ou la juste valeur des instruments financiers qu'il détient. Le but de la gestion du risque de marché est de contrôler l'exposition aux risques du marché à l'intérieur de paramètres acceptables tout en optimisant le rendement. Au 31 mars 2017, le Musée n'avait aucun risque de taux d'intérêt ou autre risque de prix important.

i) Risque de change

Les actifs et les passifs financiers du Musée sont libellés en dollars canadiens, soit sa monnaie de fonctionnement. Le risque de change

peut survenir dans le cadre de certains contrats qui peuvent être libellés en devises, notamment en dollars américains. Au 31 mars 2017, le Musée n'avait aucun risque de change important.

Bien que la direction surveille l'exposition à de telles fluctuations, elle n'utilise pas de stratégies externes de couverture pour contrer les fluctuations des devises. Néanmoins, l'effet des fluctuations des devises sur les états financiers est négligeable.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Musée ne puisse faire face à ses obligations financières lorsqu'elles se présentent.

Le Musée gère le risque de liquidité en surveillant constamment les flux de trésorerie réels et prévus provenant de l'exploitation ainsi que les activités de placement et de financement prévues de manière à s'assurer autant que possible d'avoir toujours suffisamment de liquidités pour faire face à ses obligations en temps opportun, tant dans des conditions normales qu'en période difficile, tout en évitant d'encourir des pertes inacceptables ou de risquer de ternir sa réputation.

Au 31 mars 2017, le Musée affichait un solde de trésorerie de 5,1 millions de dollars (2016 – 9,8 millions) et la tranche à court terme du compte de dépôt des retenues s'élevait à 0,1 million (2016 – 0,1 million).

Au 31 mars 2017, la direction estime les échéances des obligations financières du Musée comme suit :

Créditeurs et charges à payer (excluant les PERI)	
2,9 millions de dollars	dans un délai de six mois

Tranche à court terme du compte de dépôt des retenues	
0,1 million de dollars	dans un délai de six mois

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2017 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

d) Hiérarchie de mesure de la juste valeur

Tous les instruments financiers doivent être classés selon l'importance des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur. La hiérarchie de juste valeur priorise les techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur d'un instrument financier selon que les intrants sont observables ou non observables :

i) Niveau 1

Les instruments financiers sont considérés de niveau 1 quand leur évaluation peut être déterminée à partir des cours sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques

ii) Niveau 2

Les instruments financiers sont considérés de niveau 2 lorsqu'ils sont évalués à partir de cours du marché pour des actifs et des passifs identiques, de cours sur des marchés inactifs ou de modèles utilisant des données observables.

iii) Niveau 3

Les instruments financiers sont considérés de niveau 3 lorsqu'ils sont évalués à l'aide de modèles d'évaluation, de méthodes d'actualisation des flux de trésorerie ou de techniques similaires et qu'au moins une hypothèse ou donnée importante du modèle est non observable.

Les actifs et passifs financiers du Musée sont considérés de niveau 1 – cours (sans ajustement) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques. Aucun transfert entre les niveaux n'a eu lieu au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2017.

15. Opérations entre apparentés

Le Musée est lié aux Amis du MCDP (comme mentionné à la note 13) et à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Le Musée transige avec ces entités dans le cours normal de ses activités.

Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie fixée et acceptée par les parties apparentées. Le Musée a engagé des charges totalisant 4,5 millions de dollars pour des frais liés aux installations et au personnel (excluant le Conseil d'administration et les hauts dirigeants) et il a comptabilisé des produits de 45,6 millions provenant d'apparentés au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2017 (2016 – 10,4 et 34,6 millions, respectivement).

Le Musée a engagé des charges s'élevant à 0,6 million de dollars en frais de personnel pour le Conseil d'administration et les hauts dirigeants pour l'exercice terminé le 31 mars 2017 (2016 – 0,9 million). Ces opérations sont comptabilisées à la juste valeur.

Au 31 mars 2017, le Musée avait comptabilisé les sommes suivantes dans son état de la situation financière en matière d'opérations avec des apparentés :

	2017		2016
Créances	681	\$	801
Créditeurs et charges à payer	1 282		12 668
Apports reportés	4 428		2 853
Apports reportés afférents aux immobilisations	250 471		263 470

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2017 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

16. Répartition des charges

Une partie des frais de personnel, des services professionnels et spéciaux, de l'infrastructure et des systèmes de gestion de l'information, du marketing et de la promotion, et des services de protection s'élevant à 6,1 millions de dollars (2016 – 4,3 millions) a été répartie comme suit :

	2017		2016	
Contenu et programmation du Musée	3 495	\$	2 438	\$
Gérance et gestion d'entreprise	2 070		1 412	
Édifice permanent	518		414	
	6 083	\$	4 264	\$

17. Obligations contractuelles

Au 31 mars 2017, le Musée avait signé des contrats et des engagements à long terme pour du matériel et des services, dont la valeur résiduelle s'établissait à 1,8 million de dollars (2016 – 3,9 millions).

Les versements minimaux à venir pour les contrats liés à l'exploitation sont les suivants :

2017-2018	1 173	\$
2018-2019	178	
2019-2020	143	
2020-2021	100	
2021-2022+	195	
	1 789	\$

18. Passifs éventuels

Aucun montant n'a été inclus dans l'état de la situation financière concernant des passifs éventuels.

19. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de respecter la présentation adoptée au cours de l'exercice considéré.

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2017 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Tableau 1 – Tableau des produits

Produits d'exploitation

	2017		2016	
Droits d'entrée et programmation				
Droits d'entrée générale	1 433	\$	1 655	\$
Abonnements	188		235	
Programmation publique	71		108	
Programmation éducative	109		135	
Ventes de la boutique	690		613	
Location des installations	519		644	
Restaurant et services de traiteur	220		244	
Total	3 230	\$	3 634	\$

Produits divers

	2017		2016	
Apports en nature et dons d'artéfacts	70	\$	242	\$
Produit d'intérêts	108		102	
Divers	3		2	
Total	181	\$	346	\$

Apports

	2017		2016	
Produit lié à l'amortissement des apports reportés provenant d'autres apporteurs	7 351	\$	7 211	\$
Montants affectés provenant d'autres donateurs utilisés dans l'exercice considéré pour des éléments passés en charges aux fins comptables	30		326	
Total	7 381	\$	7 537	\$

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2017 (en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Tableau 2 – Tableau des charges

	2017		2016	
Amortissement des immobilisations	15 025	\$	15 205	\$
Frais de personnel	12 528		12 060	
Impôts fonciers	2 629		8 521	
Exploitation de l'édifice	2 153		2 370	
Expositions	1 531		1 075	
Infrastructure et systèmes de gestion de l'information	1 212		1 135	
Marketing et promotion	1 191		904	
Services professionnels et spéciaux	779		639	
Services de protection	734		814	
Entretien des expositions	518		529	
Programmation	511		502	
Fournitures de bureau et administration	491		577	
Services publics	433		479	
Accès numérique	390		202	
Coût des marchandises vendues	364		321	
Déplacements	152		176	
Acquisitions pour la collection permanente	8		12	
Total des charges	40 649	\$	45 521	\$

Notre responsabilité environnementale

Nous nous efforçons de prendre des décisions responsables axées sur la durabilité afin de réduire au minimum notre empreinte écologique. Notre rapport annuel n'y fait pas exception. Le papier a été choisi en fonction de son impact sur l'environnement. Afin de réduire le gaspillage, nous avons imprimé un nombre restreint d'exemplaires du présent document. Veuillez visiter notre site Web à l'adresse www.droitsdelapersonne.ca pour consulter le rapport annuel en ligne.

Musée canadien pour les droits de la personne

85 Israel Asper Way
Winnipeg, MB R3C 0L5

TÉL. : 204 289 2000
SANS FRAIS : 1 877 877 6037
ATS : 204 289 2050

www.droitsdelapersonne.ca

Rapport annuel 2016-2017 du MCDP

© Musée canadien pour les droits de la personne

Photos : MCDP

Conception : Arrivals + Departures

Impression : The Lowe-Martin Group
Imprimé au Canada

Canada



MUSÉE CANADIEN POUR LES
DROITS DE LA PERSONNE